



**HAL**  
open science

## Nouveaux services documentaires en bibliothèque universitaire : une veille sur les études aréales à la BULAC

Alice Boussicaut

### ► To cite this version:

Alice Boussicaut. Nouveaux services documentaires en bibliothèque universitaire : une veille sur les études aréales à la BULAC. domain\_shs.info.docu. 2018. mem\_02081296

HAL Id: mem\_02081296

[https://memic.ccsd.cnrs.fr/mem\\_02081296v1](https://memic.ccsd.cnrs.fr/mem_02081296v1)

Submitted on 27 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Equipe pédagogique Stratégies

INTD

Mémoire pour obtenir le Titre enregistré au RNCP

"Chef de projet en ingénierie documentaire et gestion des connaissances"

Niveau I

Présenté et soutenu par

Alice BOUSSICAUT

le 7 novembre 2018

Nouveaux services documentaires  
en bibliothèque universitaire :  
une veille sur les études aréales à la BULAC

Jury : Ghislaine CHARTRON, professeure au CNAM, directrice du mémoire  
Elsa FERRACCI, conservatrice des bibliothèques, responsable du stage

**Promotion 48 (2017-2018)**



Maternité - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

## NOTICE

BOUSSICAUT Alice. *Les bibliothèques universitaires face aux nouveaux usages du numérique : mettre en place de nouveaux services documentaires*. Mémoire professionnel INTD, Titre I, Chef de projet en ingénierie documentaire. Conservatoire national des arts et métiers – Institut national des Sciences et Techniques de la Documentation, 2018, 89p. Promotion 48.

Les bibliothèques universitaires, comme toutes les institutions relevant de l'information documentaire, ont dû s'adapter aux évolutions des technologies de la communication et aux changements de pratiques des usagers. Elles ont impulsé un certain nombre d'innovations dans leur offre de services. Parmi celles-ci, la veille appartient aux nouveaux services documentaires qui ont pu bénéficier de l'essor du numérique et ont permis de renforcer les liens entre les bibliothèques universitaires et le monde de la recherche. La mise en place d'une veille radar au sein de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) illustre ainsi la nouvelle donne numérique et l'adaptation des bibliothèques.

### Descripteurs :

Bibliothèque interuniversitaire, Service documentaire, Médiation documentaire, Service de veille, RSS, Blogs, Etudes aréales, BULAC, France

*Academic libraries, like all institutions dealing with information and documentation, have had to adapt to changes in communication technologies and user practices. They have driven a large number of innovations in their service offerings. Among these, scientific watch is one of the new documentary services that have benefited from the digital boom and have strengthened the links between academic libraries and Research. The implementation of a multidirectional watch within the Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC, Paris) illustrates the new digital context and the adaptation of libraries.*

### Descriptors :

*Interuniversity Library, Documentary service, Documentary mediation, Watch service, RSS, Blogs, Areal studies, BULAC, France*

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>Partie I - Le numérique, une opportunité pour innover en bibliothèque universitaire ..</b>	<b>5</b>
1 Les évolutions du numérique poussent les bibliothèques universitaires à s'adapter .....	7
1.1 Vers une économie du savoir .....	7
1.2 Nouvelles formes de travail .....	9
1.2.1 Le travail nomade.....	9
1.2.2 Des opportunités pour les bibliothèques.....	9
1.3 Les multiples dimensions des documents électroniques : vers une évolution du métier de bibliothécaire.....	10
1.4 Communiquer pour recréer des liens avec les chercheurs .....	11
1.4.1 Réaffirmer la valeur ajoutée des bibliothèques universitaires .....	11
1.4.2 Diffuser une image réaliste.....	13
2 S'adapter au numérique : développer l'innovation .....	15
2.1 Innover : pour qui ? pourquoi ?.....	15
2.1.1 Plusieurs domaines d'innovation, plusieurs publics .....	15
2.1.2 Mettre en valeur les contenus .....	17
2.2 La médiation documentaire .....	18
2.2.1 Donner une nouvelle importance aux services aux publics .....	18
2.2.2 Les bibliothécaires, des producteurs d'information secondaire.....	19
2.3 La formation .....	20
2.3.1 Un besoin identifié.....	20
2.3.2 Replacer la bibliothèque au centre de l'institution universitaire en intégrant de nouveaux profils .....	21
3 En France, différentes expériences d'innovation en bibliothèque universitaire .....	23
3.1 Angers.....	23
3.2 Lille .....	24
3.3 Rennes.....	25
3.4 Paris.....	25
3.4.1 Sorbonne Université.....	25
3.4.2 Paris VIII Vincennes Saint-Denis.....	26
<b>Partie II - La BULAC, une bibliothèque universitaire originale.....</b>	<b>29</b>
1 La bibliothèque universitaire des langues et civilisations : présentation.....	31
1.1 Une bibliothèque représentative des orientations du plan U3M .....	31
1.2 La BULAC aujourd'hui : collections et fonctionnement .....	33

2	La BULAC dans le contexte du numérique.....	38
2.1	Une bibliothèque <i>digital native</i> .....	38
2.2	La BULAC a su évoluer avec le numérique .....	39
3	Des bibliothèques similaires dans le monde ? .....	41
3.1	Hors d'Europe .....	41
3.2	En Europe .....	42
	<b>Partie III - La mise en place d'un nouveau service documentaire : une veille sur les études aréales .....</b>	<b>45</b>
1	Diversifier les services apportés par la BULAC : développer une veille dédiée à la recherche .....	47
1.1	Un projet défini en amont par la direction de la BULAC .....	47
1.2	Une définition <i>a minima</i> , qui mérite d'être approfondie .....	49
2	Mise en place du carnet radar : étapes du projet.....	53
2.1	La sélection des sources : méthode et difficultés rencontrées .....	53
2.2	Structuration des sources sélectionnées .....	55
2.3	L'agrégation des flux RSS : recherche d'une solution technique et contraintes .....	56
2.4	Conception du portail pour la diffusion de la veille .....	59
2.5	Mise en avant et valeur ajoutée : démarche et mise en forme.....	60
3	Conduite de projet et limites .....	61
3.1	Un projet collaboratif .....	61
3.2	Un projet en partie inachevé.....	63
	<b>Conclusion.....</b>	<b>67</b>
	<b>Bibliographie .....</b>	<b>73</b>
	<b>Annexes .....</b>	<b>83</b>
1	Présentation du carnet pour le catalogue Hypothèses, sur la page « A propos » .....	85
2	Procédure rédigée pour la maintenance du carnet, après la fin de la mission .....	86
3	Extrait du tableau présentant les sources retenues .....	89

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 - Scénarios de production de valeur ajoutée par les bibliothèques pour la recherche	12
Illustration 2 - Les défis des bibliothèques universitaires	14
Illustration 3 - Copie d'écran de l'OPAC de la BULAC, avec la notice d'un ouvrage bulgare, utilisant l'alphabet cyrillique	34
Illustration 4 - Organigramme de la BULAC	36
Illustration 5 - Carte conceptuelle d'analyse de la demande	50
Illustration 6 - Carte conceptuelle d'analyse fonctionnelle du carnet radar	58
Illustration 7 - Copie d'écran du tableau de bord Trello, le 10 septembre 2018 (stage fini)	61

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'équipe pédagogique de l'INTD pour les connaissances qu'elle m'a apportées et son attention sans faille, ainsi que les élèves de la promotion 2017-2018, qui ont partagé avec moi leurs expériences passées et leurs interrogations sur les enseignements dispensés et leur application future. Parmi eux-elles, je remercie plus particulièrement Ghislaine Chartron pour son encadrement lors de la rédaction de ce mémoire et Nadia Raïs pour son écoute toujours bienveillante et patiente au cours de mon stage, ainsi que Chloé Rivaud pour sa bonne humeur et ses encouragements au cours de l'année.

Je remercie Elsa Ferracci, ma tutrice de stage, responsable du service Appui à l'enseignement et à la recherche de la BULAC, pour sa disponibilité, ses conseils et, surtout, la confiance qu'elle m'a témoignée dans la conduite de ma mission. Je tiens également à remercier l'ensemble des agents travaillant à la BULAC qui ont accepté d'échanger avec moi sur leur métier, ses difficultés et ses joies.

Je remercie enfin mes relectrices ponctuelles, pour leurs remarques pertinentes et rigoureuses : Catherine B, Caroline, Fabienne, Marie et Catherine D.

# Introduction





La représentation des bibliothèques dans l'imaginaire collectif fait souvent intervenir une bibliothécaire en fin de carrière, coiffée d'un chignon et dotée de lunettes demi-lunes derrière lesquelles elle observe les lecteur·trice·s turbulent·e·s, à qui elle impose le silence. La scène a lieu dans une salle sombre, au parquet craquant et aux étagères poussiéreuses. Point d'ordinateur, point d'animation ou d'interactivité, la bibliothèque est forcément un lieu du passé et de la nostalgie. Pourtant, qui fréquente les bibliothèques aujourd'hui sait que la réalité est tout autre et que la plupart des établissements ont su se transformer pour épouser les changements d'habitude de leurs publics, d'une part, et les évolutions technologiques, d'autre part. Nombreuses sont en effet les initiatives, que ce soit dans le mode d'organisation des fonds ou dans la façon de toucher les publics, lancées pour montrer que les bibliothèques ont pris le tournant du numérique et peuvent accompagner leurs publics dans cette évolution.

Les bibliothèques universitaires ne font pas exception en la matière, dans la mesure où elles s'adressent à des publics dont le travail quotidien a été fortement marqué par l'apparition des nouvelles technologies. Elles ont alors dû développer un certain nombre de stratégies non seulement pour continuer de remplir leurs missions au plus près des besoins des étudiant·e·s et des enseignant·e·s-chercheur·se·s, mais aussi pour accompagner ces dernier·e·s dans ce tournant.

Quels sont les changements dus au développement des technologies numériques auxquels les bibliothèques universitaires ont fait face ? Et quels types de réponses ont-elles pu y apporter ?

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont affecté les missions des bibliothèques sur trois plans : elles ont modifié les habitudes de travail des publics, elles ont diversifié les types de documents traités par les bibliothécaires et elles ont bouleversé l'organisation du travail des bibliothèques en rendant indispensable la mise en place de services innovants. C'est ce que nous verrons dans la première partie de ce mémoire.

Les bibliothèques universitaires ont développé des réponses à ces changements adaptées à la spécificité de leurs publics. Parmi elles, la Bibliothèque universitaire des langues et des civilisations (BULAC) occupe une place particulière en raison de son organisation, d'une part, et de ses collections, d'autre part. Elle sert ici de cadre de mise en pratique des réflexions sur l'innovation en bibliothèque universitaire, à l'aune de ce que font d'autres bibliothèques semblables dans le monde.

Enfin, la mise en place d'une veille fait partie des services innovants adoptés par de nombreuses bibliothèques universitaires pour renforcer leurs liens avec les chercheurs, mais aussi pour promouvoir leur valeur ajoutée. Dans le cas de la BULAC, une veille multidirectionnelle a été conçue dans cette double optique. Le lancement et le suivi de ce projet illustrent les questionnements qui peuvent surgir lorsqu'une bibliothèque universitaire cherche à s'inscrire dans l'essor du numérique tout en s'adaptant à ses publics.

## Partie I

---

# **Le numérique, une opportunité pour innover en bibliothèque universitaire**



# 1 Les évolutions du numérique poussent les bibliothèques universitaires à s'adapter

## 1.1 Vers une économie du savoir

Parfois qualifiée de troisième révolution des communications, après l'invention de l'écriture puis celle de l'imprimerie, l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) a changé la manière dont les êtres humains communiquent entre eux : non seulement les communications sont plus rapides et peuvent parcourir de plus longues distances de façon instantanée, mais l'avènement du web 2.0 a accru la production d'informations secondaires voire tertiaires, parfois au détriment d'un travail de vérification de l'information primaire. Le phénomène des *fake news* en est une illustration, où la rapidité et l'étendue de la propagation d'une information tiennent lieu de validation<sup>1</sup>. Les réseaux sociaux développés au début du XXI<sup>e</sup> siècle jouent un rôle essentiel dans cette croissance exponentielle et incontrôlée des échanges de données, devenant dans certains cas le principal canal de diffusion de l'information. Celle-ci est passée d'une logique de stock, dont les bibliothèques et centres de documentation représentaient jusque-là l'un des modes de gestion, à une logique de flux, à laquelle les bibliothèques doivent dorénavant s'adapter<sup>2</sup>.

Ainsi, elles ne devront à l'avenir plus seulement être des structures de thésaurisation de documents<sup>3</sup>, mais des points d'accès à un ensemble structuré d'informations. En effet, « *les besoins des usagers [des bibliothèques], ne sont plus exclusivement documentaires, mais débordent sur le plan du numérique* »<sup>4</sup>. Ceci est d'autant plus vrai pour les bibliothèques universitaires, dans la mesure où le coût de l'information scientifique augmente constamment et où la possession d'un document, quelle que soit sa forme, est de moins en moins possible, pour des raisons budgétaires. Ainsi, « *les bibliothèques de recherche ne possèdent plus leur propre exemplaire de leurs revues mais connectent seulement les*

---

<sup>1</sup> MERCIER, Arnaud et SWIATEK, Cécile. Les bibliothécaires de l'université au service de la lutte contre les fake news. Dans : *The Conversation* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://theconversation.com/les-bibliothecaires-de-luniversite-au-service-de-la-lutte-contre-les-fake-news-97431>.

<sup>2</sup> MUET, Florence. Mutations de l'enseignement supérieur et perspectives stratégiques pour les bibliothèques universitaires. *Documentaliste-Sciences de l'Information* [en ligne]. 2009, Vol. 46, n° 4, p. 4-12. DOI 10.3917/docsi.464.0004. Cairn.info.

<sup>3</sup> L'apparition du document électronique n'est pas en elle-même le signe d'un changement de paradigme : une bibliothèque électronique, même si elle ne prend pas la même forme matérielle et est physiquement peu visible, reste un stock de documents. Seul le travail des bibliothécaires sur les métadonnées attachées à ces documents permet de l'inscrire dans une logique de flux.

<sup>4</sup> BOURDENET, Philippe. *L'espace documentaire en restructuration : l'évolution des services des bibliothèques universitaires*. [en ligne]. Thèse. Paris : CNAM-INTD, 2013. Disponible à l'adresse : <http://www.theses.fr/2013CNAM0879/document>.

*utilisateurs aux éditeurs* »<sup>5</sup>. Il s'agit bien là de s'inscrire dans la logique de flux impliquée par l'évolution des NTIC.

S'adapter au développement du web 2.0 en créant des comptes sur les réseaux sociaux ou en publiant des blogs<sup>6</sup> est une autre manière de participer à cette logique de flux, en devenant soi-même producteur, ou du moins relais de diffusion, de l'information. Mais cela ne saurait suffire, au regard des implications que ce changement de paradigme représente pour les bibliothèques. En effet, l'information étant désormais surabondante, la maîtriser est devenu un enjeu économique. C'est ce que les économistes appellent « l'économie du savoir », où la connaissance et son développement sont sources de richesse économique et « *[exigent] de hauts niveaux de compétences et de qualifications pour assurer la compétitivité* »<sup>7</sup>. Les bibliothèques, en tant qu'institutions professionnelles de l'information, ont un rôle à jouer dans cette économie du savoir, non seulement en étant garantes de la qualité de l'information qu'elles fournissent, comme auparavant, mais également en contribuant à l'émergence des compétences évoquées ci-dessus. Les bibliothèques universitaires, parties prenantes de programmes d'enseignement supérieur propres à délivrer de telles qualifications, doivent occuper leur place dans cette émergence.

Le concept de sérendipité a été forgé pour décrire la navigation sur Internet, qui serait source de découvertes autrefois impossibles par la lecture linéaire de documents. Ce concept peut toutefois se révéler trompeur s'il est entendu au premier degré. En effet, les découvertes sur Internet ne sont pas spontanées et sont, au contraire, le fruit soit de choix stratégiques de la part du producteur de l'information (c'est le cas évident des recommandations gérées par des algorithmes sur les sites commerciaux), soit de l'état d'esprit de l'internaute qui croit l'Internet neutre et impartial : c'est ainsi par exemple que les théories du complot se propagent et se renforcent, leurs adeptes étant guidés d'un site complotiste à un autre par le jeu des liens hypertexte. Ainsi, plus l'obtention d'informations semble facile, plus la médiation est en réalité essentielle, afin de savoir se repérer et juger de la qualité de l'information. Les bibliothèques ont alors un rôle à jouer en tant que

---

<sup>5</sup> HJØRLAND, Birger, JØRN NIELSEN, Hans et HØYRUP, Helene. Introduction to the special issue: perspectives on research libraries. HJØRLAND, HANS JØRN NIELSEN AND HEL, Birger (dir.), *Journal of Documentation* [en ligne]. Mars 2014, Vol. 70, n° 2, p. 198-201. [Consulté le 10 septembre 2018]. DOI 10.1108/JD-04-2013-0043. Traduction par nos soins « *Research libraries no longer own copies of their journals but just connect the users to the publishers* »

<sup>6</sup> BROUDOUX, Evelyne. *L'écosystème scientifique à l'heure de la participation sur le web* [en ligne]. 6 mai 2013. [Consulté le 10 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00998364/document](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00998364/document).

<sup>7</sup> MUET, Florence. Mutations de l'enseignement supérieur et perspectives stratégiques pour les bibliothèques universitaires. *Documentaliste-Sciences de l'Information* [en ligne]. 2009, Vol. 46, n° 4, p. 4-12. DOI 10.3917/docsi.464.0004. Cairn.info.

médiatrices, notamment en tant que productrices d'information secondaire s'inscrivant pleinement dans le web 2.0<sup>8</sup>.

## 1.2 Nouvelles formes de travail

### 1.2.1 Le travail nomade

En facilitant les communications, les NTIC ont engendré de nouvelles formes de travail nomade. Il n'est désormais plus indispensable d'être physiquement présent auprès de ses collègues pour travailler avec eux, voire il n'est plus indispensable d'avoir un lieu de travail fixe, tout endroit relié à Internet pouvant faire office de bureau, du moins pour les emplois intellectuels relevant de l'économie du savoir.

Les bibliothèques doivent s'inscrire dans cette évolution en s'extrayant de leur périmètre physique et en proposant des services à distance. Elles doivent cependant veiller à s'inscrire dans les réseaux de leurs semblables, à l'échelle mondiale<sup>9</sup>, afin d'éviter que, en favorisant le recours à leurs services à distance, elles ne soient invisibilisées en tant qu'institution physique. Elles doivent au contraire devenir la porte d'entrée à un ensemble de services innovants liés au numérique.

### 1.2.2 Des opportunités pour les bibliothèques

L'essor des pratiques nomades et numériques n'a, nous l'avons vu, pas supprimé le besoin de médiation documentaire. Au contraire, il l'a amplifié. Cette médiation, quoique numérique, nécessite une présence humaine : elle n'est finalement que le prolongement de la « *médiation des connaissances, portée par les bibliothécaires, dans le contexte des usages numériques de la population* »<sup>10</sup>. Elle s'insère dans une offre de services construite par les établissements, au même titre que l'adoption d'une charte de qualité pour l'accueil, qui contribue à faire des bibliothèques des lieux centraux pour l'éducation à la « littératie informationnelle », concept qui « *dépasse la simple formation à la recherche documentaire, pour aller vers une réelle maîtrise des outils et des concepts de l'information* »<sup>11</sup>.

---

<sup>8</sup> CALENGE, Bertrand. *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1465-0 ; ACCART, Jean-Philippe. *La médiation à l'heure du numérique*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2016. ISBN 978-2-7654-1505-3.

<sup>9</sup> DUCHESNEAU, François. La bibliothèque universitaire décloisonnée et le laboratoire en réseau. Dans : BERNARD, M. (dir.), *Du livre à Internet : quelles universités ?* [en ligne]. Paris, France : CCIFQ, Centre de Coopération Interuniversitaire Franco-Québécoise, juin 2002, p.61-62. Disponible à l'adresse : <https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000474>.

<sup>10</sup> CALENGE, Bertrand. *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1465-0.

<sup>11</sup> ENSSIB. *Information Literacy* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 18 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/information-literacy>.



La pratique de la médiation numérique documentaire dans les bibliothèques est d'ailleurs encouragée par la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER) dans le cadre de son adhésion à l'Agenda numérique de l'Union européenne<sup>12</sup>. Un groupe de travail sur les humanités numériques a en outre été créé au sein de l'association, dont l'objet est de déterminer et de promouvoir le rôle des bibliothèques dans ce domaine<sup>13</sup>.

### 1.3 Les multiples dimensions des documents électroniques : vers une évolution du métier de bibliothécaire

L'enjeu de l'adaptation des bibliothèques à l'économie du savoir ne recouvre pas seulement leur capacité à proposer de nouveaux services directement dépendants des NTIC. Il concerne également leur fonction traditionnelle de gestion de collections de documents. Le développement des documents électroniques a en effet accentué l'importance des métadonnées qui leur sont attachées. Elles étaient certes déjà présentes dans les notices des catalogues informatisés, mais seulement en tant qu'attributs d'un document unique. Alors que le web sémantique permet de les relier désormais, elles offrent encore plus de possibilités d'accéder à l'information. Plus que la seule digitalisation des documents et des catalogues, c'est d'ailleurs là l'une des ruptures majeures dues au numérique : « *le fait que les médias numériques permettent au catalogue et aux collections d'être combinés et atteints par des voies auparavant impossibles, ni dans les bibliothèques automatisées ni dans celles de livres papier* »<sup>14</sup>.

Le rôle des bibliothécaires n'est donc plus seulement de constituer et gérer des collections qui viseraient à l'exhaustivité, mais de les indexer de manière à ce qu'elles soient exploitables dans le nouveau cadre du web sémantique, et surtout accessibles. Le catalogage, jusque-là effectué dans une perspective de collection, devient alors un service pour les publics : de sa qualité dépend la possibilité d'accéder aisément au contenu adéquat, le contenant devenant finalement une caractéristique secondaire<sup>15</sup>. Les évolutions

---

<sup>12</sup> CAVALIER, François et POULAIN, Martine (dir.). *Bibliothèques universitaires: nouveaux horizons*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1469-8.

<sup>13</sup> MULLER, Catherine, DILLAERTS, Hans et EPRON, Benoît. Quels enjeux éditoriaux pour un carnet de recherche ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. Juin 2018, n° 15. [Consulté le 22 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/contributions/quels-enjeux-editoriaux-pour-un-carnet-de-recherche-0>.

<sup>14</sup> OLE FINNEMANN, Niels. Research libraries and the internet: On the transformative dynamic between institutions and digital media. HJØRLAND, HANS JØRN NIELSEN AND HEL, Birger (dir.), *Journal of Documentation* [en ligne]. Mars 2014, Vol. 70, n° 2, p. 202-220. [Consulté le 10 septembre 2018]. DOI 10.1108/JD-05-2013-0059. Traduction par nos soins : « *The fact that digital media allow the catalogue and collections to be combined and accessed in ways previously not possible, neither in the automated nor in the paper-based library* ».

<sup>15</sup> GRADMANN, Stefan. From containers to content to context: The changing role of libraries in eScience and eScholarship. HJØRLAND, HANS JØRN NIELSEN AND HEL, Birger (dir.), *Journal of Documentation* [en ligne]. Mars 2014, Vol. 70, n° 2, p. 241-260. [Consulté le 10 septembre 2018]. DOI 10.1108/JD-05-2013-0058.

technologiques confirment en cela les enseignements de Paul Otlet et Suzanne Briet, pour qui la médiation documentaire consiste à mettre en valeur le contenu et à le communiquer<sup>16</sup>.

## 1.4 Communiquer pour recréer des liens avec les chercheurs

Paradoxalement, la mise en place de services à distance de plus en plus nombreux a accentué une tendance visible depuis l'apparition de l'Internet : « *le lien s'est (...) distendu de façon progressive entre bibliothécaires et enseignant·e·s-chercheur·se·s au point qu'aujourd'hui, dans de nombreuses bibliothèques universitaires, on réfléchit à la manière de recréer du lien* »<sup>17</sup>.

### 1.4.1 Réaffirmer la valeur ajoutée des bibliothèques universitaires

La distance qui s'est installée entre les bibliothèques universitaires et leurs utilisateur·trice·s résulte en partie d'une mauvaise compréhension des rôles et des attentes des deux parties. Elle procède également du fait que les deux institutions, laboratoires de recherche d'une part, bibliothèques d'autre part, n'ont pas évolué de la même façon. Même si le constat peut être nuancé selon les disciplines de recherche, les bibliothécaires considèrent souvent que les pratiques des chercheur·se·s en matière documentaire sont quelque peu conservatrices et que les chercheur·se·s devraient être formé·e·s, tandis que ces dernier·re·s évaluent mal, voire ignorent, la valeur ajoutée que les bibliothécaires pourraient leur apporter<sup>18</sup>.

---

<sup>16</sup> GALAUP, Xavier. *Développer la médiation documentaire numérique*. Villeurbanne : Enssib, 2013. ISBN 978-2-910227-99-9.

<sup>17</sup> CHEVAL, Christelle. Services aux chercheurs, quelle valeur pour les universitaires ? *I2D – Information, données & documents* [en ligne]. 2015, Vol. 53, n° 4, p. 58-58. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-4-page-58.htm>. Cairn.info.

<sup>18</sup> CHARTRON, Ghislaine, EPRON, Benoît et MAHÉ, Anaïg (dir.). *Pratiques documentaires numériques à l'université: actes du colloque, [Villeurbanne, École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2 juillet 2009]*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2012. ISBN 978-2-910227-88-3.

**Illustration 1 - Scénarios de production de valeur ajoutée par les bibliothèques pour la recherche<sup>19</sup>**

Section	Section title	Library behaviours or characteristics	End Benefits
4	Good libraries help institutions to recruit and retain top researchers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Strong service culture</li> <li>• Strong research materials</li> <li>• Publicly-available catalogue of research materials</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recruitment and retention of high-quality researchers</li> </ul>
5	Libraries help researchers win research grants and contracts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Good subject expertise</li> <li>• Information and organisational skills</li> <li>• Strong service culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• More research income</li> </ul>
6	Libraries promote and exploit new technologies and new models of scholarly communications	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outward-facing library</li> <li>• Strong service culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• More satisfied researchers</li> <li>• Higher quality research</li> <li>• More efficient research</li> </ul>
7	Repositores increase the visibility of the institution and raise its research profile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Managing the institutional repository</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Higher quality research</li> <li>• Increased potential readership of research</li> <li>• More research income</li> </ul>
8	Outward-facing libraries contribute to institution-wide activities	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outward-facing library</li> <li>• Impartial position at the centre of the institution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Higher quality research</li> <li>• More research income</li> </ul>
9	Specialist staff work in partnership with academic departments	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Good subject expertise</li> <li>• Strong service culture</li> <li>• Proactive information specialists</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Greater research output</li> <li>• More efficient research</li> <li>• More satisfied researchers</li> </ul>
10	Connecting with researchers enhances the value of the library's services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outward-facing library</li> <li>• Strong service culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• More satisfied researchers</li> <li>• Higher-quality research</li> <li>• More efficient research</li> </ul>
11	Dedicated spaces provide a better work environment for researchers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Flexible physical space</li> <li>• Strong research materials</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• More satisfied researchers</li> <li>• Higher quality research</li> <li>• Greater research output</li> </ul>
12	Easy access to high-quality content is a key foundation for good research	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Strong research materials</li> <li>• Information and organisational skills</li> <li>• Good subject expertise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• More efficient research</li> <li>• Higher-quality research</li> </ul>
13	Libraries are a physical manifestation of the values of the academy and of scholarship	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Legacy perception of library as home of knowledge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• More motivated researchers</li> </ul>

<sup>19</sup> RIN et RLUK. *The value of libraries for research and researchers*. RIN & RLUK Report. [S. l.] : [s. n.], 2011. Page 21

Une des solutions qui pourraient être apportées à ce manque de dialogue entre laboratoires de recherche et bibliothèques universitaires est la nomination de « bibliothécaires embarqué·e·s » ou « bibliothécaires de liaison », c'est-à-dire des bibliothécaires travaillant en lien direct avec les chercheur·se·s, que ce soit au sein des laboratoires ou en restant dans leur bibliothèque, pendant la phase de recherche à proprement parler, et non plus seulement en amont ou en aval<sup>20</sup>.

Même s'il est difficile d'établir des indicateurs statistiques fiables sur le sujet, une stratégie de communication serait par ailleurs opportune pour réaffirmer la valeur ajoutée des bibliothèques universitaires, qui peut prendre plusieurs formes et aboutir à plusieurs types de bénéfices pour les chercheur·se·s (voir ci-contre).

#### 1.4.2 Diffuser une image réaliste

La représentation des bibliothèques universitaires dans l'opinion collective est fortement positive sur le plan symbolique. Elle ne reflète pourtant pas son utilisation réelle. Il est donc important de communiquer sur les services proposés, à la fois auprès des usagers, mais également auprès de l'institution de tutelle, d'autant plus dans un contexte où l'évaluation est au cœur des objectifs de service public<sup>21</sup>. La conception d'un plan d'action de services au public, et sa diffusion, peut également contribuer à améliorer la visibilité de la bibliothèque universitaire.

Au-delà de l'information sur leurs services auprès de leurs publics directs ou de leurs institutions de rattachement, l'autre enjeu de visibilité pour les bibliothèques est celui, plus vaste, de leur visibilité sur Internet en général...

---

<sup>20</sup> PAILLEY, Alexandre. Retour sur la journée d'étude du congrès #ADBU2017 : « Les bibliothécaires, acteurs de la recherche ». Dans : *ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires* [en ligne]. 9 novembre 2017. [Consulté le 25 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/retour-sur-la-journee-detude-du-congres-adbu2017-les-bibliothecaires-acteurs-de-la-recherche/>.

<sup>21</sup> ROCHE, Florence et SABY, Frédéric (dir.). *L'avenir des bibliothèques, l'exemple des bibliothèques universitaires*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-13-3. Z675.U5 A84 2013.

Illustration 2 – Les défis des bibliothèques universitaires<sup>22</sup>



<sup>22</sup> Bibliothèques universitaires, chercheurs et étudiants : les défis des BU en pleine transformation digitale. Dans : *Archimag* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 11 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2018/09/10/bibliotheques-universitaires-chercheurs-etudiants-defis>.

## 2 S'adapter au numérique : développer l'innovation

Les pratiques des chercheur·se·s sont variables d'une discipline à l'autre, en fonction notamment de leur besoin d'exploiter des sources documentaires. De plus, bien qu'ils·elles s'inscrivent dans l'évolution générale de l'économie du savoir et du développement des NTIC, ils·elles n'ont pas tou·te·s un usage, voire une maîtrise, de ces dernières très abouti. Ainsi, « *le travail documentaire du chercheur en sciences humaines et sociales demeure encore actuellement structuré pour l'essentiel par les modes traditionnels d'accès au livre et à la revue imprimés* »<sup>23</sup>. Les bibliothèques universitaires ont un rôle à jouer pour aider les chercheur·se·s à exploiter l'ensemble des possibilités offertes par le numérique, en mettant en place des services innovants<sup>24</sup>. Cela suppose, au-delà de l'éventuel changement de manières de travailler, une évolution dans le regard que les bibliothécaires portent sur eux·elles-mêmes, afin qu'ils·elles acceptent de se mettre en avant en tant que médiateur·trice·s, voire en tant que formateur·trice·s, et nouent des relations avec les publics où le document n'est plus le seul centre d'intérêt<sup>25</sup>.

### 2.1 Innover : pour qui ? pourquoi ?

#### 2.1.1 Plusieurs domaines d'innovation, plusieurs publics

L'innovation en matière de services dans les bibliothèques se fait dans la plupart des cas par tâtonnements : les initiatives sont isolées, puis diffusées d'un établissement à l'autre grâce aux réseaux de professionnels. L'observation des innovations déjà existantes montre qu'il existe deux principales sortes d'innovation : l'adaptation des services « historiques » au contexte numérique, d'une part, et l'invention de nouveaux services, d'autre part. Il est difficile d'établir une typologie unique des services innovants, ces derniers pouvant être appréhendés par plusieurs aspects : leur mission, leur objet, le public auquel ils s'adressent, etc<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup> VAN DOOREN, Bruno. Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France*. 2006, Vol. 51, n° 2, p. 22-32.

<sup>24</sup> Bibliothèques universitaires, chercheurs et étudiants : les défis des BU en pleine transformation digitale. Dans : *Archimag* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 11 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2018/09/10/bibliotheques-universitaires-chercheurs-etudiants-defis>.

<sup>25</sup> GILBERT, Raphaële. *Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers*. Mémoire de Diplôme de conservateur de bibliothèque. Lyon : ENSSIB, 2010.

<sup>26</sup> GILBERT, Raphaële. *Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers*. Mémoire de Diplôme de conservateur de bibliothèque. Lyon : ENSSIB, 2010.

Cependant, huit grands domaines ont pu être distingués, dans lesquels les bibliothèques universitaires doivent s'inscrire pour innover<sup>27</sup> :

- le « marketing de services », c'est-à-dire la capacité à démontrer la valeur ajoutée que peuvent apporter les bibliothèques universitaires à la recherche ;
- la capacité de s'adapter aux besoins des chercheur·se·s et à les soutenir ;
- la mise en place d'une veille, notamment dans une optique de *benchmarking* ;
- la collaboration ;
- l'implication dans la communauté scientifique ;
- la formulation d'une feuille de route ;
- la définition d'une démarche qualité et son suivi sur longue durée ;
- la mise en place des conditions, pour les équipes de la bibliothèque, de leur future adaptation au contexte rapidement mouvant des NTIC (formation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...).

Ces huit domaines montrent que les missions des bibliothèques sont diverses, mais que les mots d'ordre sont néanmoins semblables : diversification, interactivité et réactivité. Le principal atout des bibliothèques pour innover reste en effet celui de l'adaptation à leurs publics, voire de l'individualisation des services. Pour ce faire, il est nécessaire de définir ces publics et leurs attentes, à la fois à un niveau individuel et collectif. Il leur faut en effet « *prendre en compte les particularités de chacun des segments de public auxquels il faut proposer une offre différente de ressources et de services* »<sup>28</sup>. Schématiquement, la segmentation principale dans le cas des bibliothèques universitaires distingue les étudiant·e·s d'un côté et les chercheur·se·s de l'autre. Il existe toutefois des sous-segments dans chacun de ces groupes, selon le niveau d'étude des premiers ou la discipline et les pratiques des seconds.

Pour les étudiant·e·s, la bibliothèque universitaire représente, à leur arrivée dans l'enseignement supérieur, avant tout un point d'accès à un certain nombre de ressources documentaires prescrites. Leur avancée dans le parcours universitaire élargit leurs besoins et la bibliothèque universitaire peut alors devenir un soutien à leur réussite, en apportant d'autres services que la simple fourniture d'ouvrages, papier ou électroniques. C'est dans ce rôle de soutien que prend place l'offre de formation, notamment à la littérature informationnelle

---

<sup>27</sup> CAVALIER, François et POULAIN, Martine (dir.). *Bibliothèques universitaires: nouveaux horizons*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1469-8.

<sup>28</sup> MUET, Florence. Mutations de l'enseignement supérieur et perspectives stratégiques pour les bibliothèques universitaires. *Documentaliste-Sciences de l'Information* [en ligne]. 2009, Vol. 46, n° 4, p. 4-12. DOI 10.3917/docsi.464.0004. Cairn.info.

évoquée plus haut. Plus avant dans le parcours, lors du master notamment, les équipes de la bibliothèque peuvent également apporter une aide à la publication des travaux écrits, qui s'accroît encore au niveau doctorat.

Les chercheur·se·s, pour leur part, n'ont plus recours à ces offres de formation ou d'aide à la publication, car ils·elles estiment le plus souvent maîtriser déjà ces questions. La bibliothèque universitaire peut toutefois se positionner auprès d'eux·elles en mettant en exergue son rôle dans l'élaboration et l'étude d'indicateurs bibliométriques, dont ils·elles ont besoin pour valoriser leurs travaux voire trouver de nouveaux financements ou prolonger ceux en cours. Ces indicateurs, traditionnellement centrés sur les parutions dans les revues à comité de lecture, évoluent avec le web 2.0. Les bibliothèques peuvent s'inscrire dans cette évolution en développant, en collaboration avec les laboratoires de recherche, des indicateurs alternatifs (*altmetrics*, pour *alternative metrics*, en anglais), par « *une méthode qui mesure l'impact de leur travail dans les nouveaux médias* »<sup>29</sup>.

Outre le fait d'aider les chercheur·se·s à mesurer l'impact de leurs travaux, les bibliothèques universitaires peuvent les aider à accroître cet impact. Il s'agit par exemple d'exploiter les possibilités offertes par le web sémantique en gérant les métadonnées liées aux publications des laboratoires universitaires de manière à ce qu'elles soient visibles par les moteurs de recherche. De même, les bibliothèques doivent veiller à ce que les outils de découverte, gratuits ou payants, accèdent à leur catalogue. Ces tâches pourraient être accomplies dans le cadre d'un management de l'information scientifique et technique (IST), qui gagnerait à être clairement attribué à la bibliothèque universitaire.

### 2.1.2 Mettre en valeur les contenus

Le management de l'IST prend une importance croissante avec le développement des NTIC dans la mesure où, d'une part, les indicateurs bibliométriques jouent un rôle de plus en plus important dans le financement de la recherche et, d'autre part, la diffusion des travaux des chercheur·se·s revêt des enjeux financiers et stratégiques. Le développement de la science ouverte ne suffit par exemple pas à contrer l'augmentation des prix des abonnements aux revues scientifiques. De plus, publier de manière ouverte garantit certes un accès gratuit pour les lecteur·trice·s, du moins en dehors d'un abonnement auprès d'un éditeur privé, mais ne garantit pas la visibilité de la parution.

---

<sup>29</sup> ACRL RESEARCH PLANNING AND REVIEW COMMITTEE. Top Trends in Academic Libraries : A Review of the Trends and Issues Affecting Academic Libraries in Higher Education. *College & Research Libraries News*. 2014, Vol. 75, n° 6. Traduction par nos soins : « *method for tracking the impact of their work in these new media* ».



De nombreux outils de découverte sont en effet la propriété d'éditeurs privés et, dans ce cas, le corpus dans lequel ils permettent d'explorer peut ne pas être défini explicitement. C'est pourquoi des initiatives sont nées dans des bibliothèques afin d'élargir l'accès aux publications scientifiques, en augmentant leur visibilité sur Internet, et de donner davantage de transparence aux méthodes de recherche employées et aux corpus explorés. C'est le cas par exemple de l'outil OAISTER<sup>30</sup>, développé par l'organisation mondiale de bibliothèques Online Computer Library Center (OCLC).

En mettant en valeur des contenus sur Internet, les bibliothèques s'inscrivent dans une démarche de médiation documentaire, qui doit être prolongée de plusieurs manières.

## 2.2 La médiation documentaire

### 2.2.1 Donner une nouvelle importance aux services aux publics

Les changements de forme de la documentation et, surtout, de ses voies de diffusion ont modifié les pratiques de recherche documentaire et l'utilisation des bibliothèques selon une ampleur encore mal évaluée, faute d'indicateurs pertinents. Ces évolutions ont de plus été accompagnées d'une modification de la sociologie des publics des bibliothèques universitaires. Les services proposés doivent s'adapter à ce nouveau contexte pour répondre aux attentes et besoins de leurs publics. Cette adaptation ne peut toutefois s'effectuer en une seule fois et doit faire l'objet d'une démarche progressive et coordonnée afin de développer une offre de services cohérente et pertinente et que cette dernière occupe une place centrale dans la stratégie de l'établissement : la mission des bibliothèques universitaires doit désormais être centrée sur les publics et non plus sur les collections.

Ce changement d'orientation stratégique entraîne une évolution des tâches et des missions des bibliothécaires qui doivent alors être formé·e·s à de nouvelles méthodes de travail. Avec l'acquisition de nouvelles compétences et la mise en œuvre de nouvelles fonctions, l'organisation institutionnelle doit également évoluer. Ainsi, « *une approche du fonctionnement de la bibliothèque centré non plus sur les seules collections, mais sur le public, doit se traduire dans le mode d'organisation, donc dans l'organigramme* »<sup>31</sup>. Cela se traduit concrètement par la création de services transdisciplinaires ou la refonte totale de l'organigramme pour mettre en avant le rôle des agents dans la mission de service public plutôt que leur rattachement à une collection donnée. Ce changement d'organisation n'a pas

---

<sup>30</sup> OAister | LILLIAD [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 20 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://lilliad.univ-lille.fr/ressources/oaister>.

<sup>31</sup> ROCHE, Florence et SABY, Frédéric (dir.). *L'avenir des bibliothèques, l'exemple des bibliothèques universitaires*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2013. ISBN 979-10-91281-13-3. Z675.U5 A84 2013.

qu'un effet d'affichage, pour les publics et pour l'établissement de tutelle, mais il permet également aux équipes de se repositionner en termes de compétences et d'objectifs.

### 2.2.2 Proposer de nouveaux services

Le rôle de médiateur fait partie de longue date des missions habituelles des bibliothécaires. Les NTIC ont fait évoluer ce rôle et en ont accentué la nécessité, tout en diversifiant les manifestations<sup>32</sup>. Il peut s'agir de :

- services de questions-réponses, à l'exemple de celui des bibliothèques municipales de Lyon ;
- programmation culturelle, parfois hors les murs, qui devient alors le seul point de contact avec les publics non usagers de la bibliothèque ;
- diffusion des résultats de la recherche, comme mentionné précédemment ;
- expositions virtuelles, telles celles diffusées par la Bibliothèque nationale de France, où l'action culturelle se confond alors avec une ressource documentaire ;
- curation et restitution de contenus, par exemple dans le cadre d'une veille<sup>33</sup>.

Tous ces services passent par des solutions techniques apportées par les nouvelles technologies. Ils ne peuvent cependant se passer d'une intervention humaine, qui justifie la formation et l'organisation des personnels de bibliothèque dans ce but, notamment l'installation d'une infrastructure et de moyens techniques permettant la collaboration des équipes et la circulation de l'information. Plus généralement, « *la définition et la mise en œuvre de la médiation documentaire numérique ne peuvent se faire que dans le cadre global d'une politique d'établissement* »<sup>34</sup>. Chaque produit de médiation documentaire doit en effet s'inscrire dans une politique plus globale, et cohérente, d'offre de services. Ces derniers réaffirment alors la valeur ajoutée apportée par les bibliothécaires<sup>35</sup>.

---

<sup>32</sup> CALENGE, Bertrand. *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1465-0.

<sup>33</sup> VAN DOOREN, Bruno. Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France*. 2006, Vol. 51, n° 2, p. 22-32.

<sup>34</sup> GALAUP, Xavier. *Développer la médiation documentaire numérique*. Villeurbanne : Enssib, 2013. ISBN 978-2-910227-99-9.

<sup>35</sup> DI PIETRO, Christelle. *Produire des contenus documentaires en ligne: quelles stratégies pour les bibliothèques ?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2014. ISBN 979-10-91281-37-9.

## 2.3 La formation

### 2.3.1 Un besoin identifié

« *Un des besoins des utilisateurs des ressources électroniques (...), qu'ils en soient conscients ou non, est la nécessité d'une initiation à la recherche d'informations. (...) au fur et à mesure que l'univers de l'information électronique grandit, une intermédiation devient indispensable*<sup>36</sup> » Ce constat avait peu changé en dix ans, puisqu'en 2012, un tiers des chercheur·se·s estimaient avoir des difficultés à obtenir la ressource recherchée<sup>37</sup>. L'un des principaux obstacles rencontrés pour améliorer cette situation parmi les chercheur·se·s est cependant le sentiment de la plupart d'entre eux·elles de déjà maîtriser les techniques de recherche documentaire, entraînant une certaine réticence à se former.

C'est pourquoi les formations proposées par les bibliothèques universitaires sont majoritairement destinées aux étudiant·e·s, en particulier au niveau Licence. Dispensées sous des intitulés différents selon les institutions<sup>38</sup>, ces formations visent principalement à permettre aux étudiant·e·s de trouver rapidement une information de qualité, mais aussi à l'exploiter. Aux techniques de recherche proprement dites s'ajoutent donc des cours sur les logiciels de gestion des bibliographies, sur la législation en matière de droits d'auteur et sur la publication de travaux scientifiques sur les plateformes d'*open access*.

Les doctorant·e·s sont pour leur part généralement considéré·e·s comme déjà formé·e·s au cours de leur cursus, même si les Unités régionales de formation à l'information scientifique et technique (URFIST) constatent qu'ils·elles sont toujours plus nombreux·ses à assister à leurs formations<sup>39</sup>, signe qu'un besoin est également identifié à ce niveau d'études. L'accompagnement des doctorant·e·s dans leur recherche pourrait d'ailleurs être intensifié par la création de partenariats entre bibliothèques et écoles doctorales, qui viseraient à faire participer les bibliothécaires aux programmes de recherche<sup>40</sup>.

La formation des étudiant·e·s est pour l'instant la plupart du temps envisagée comme un complément à celle dispensée par l'université. Elle peut toutefois également être incluse dans

---

<sup>36</sup> MORRIELLO, Rossana. Une bibliothèque universitaire face au multimédia. *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*. 2000, n° 186, p. 46-50.

<sup>37</sup> CHARTRON, Ghislaine, EPRON, Benoît et MAHÉ, Anaïg (dir.). *Pratiques documentaires numériques à l'université: actes du colloque, [Villeurbanne, École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2 juillet 2009]*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2012. ISBN 978-2-910227-88-3.

<sup>38</sup> PUYBONNIEUX, Aurélie. *Se former à l'ère du numérique*. Mémoire pour le Titre 1. Paris : CNAM-INTD, 2010.

<sup>39</sup> DENECKER, Claire, DURAND-BARTHEZ, Manuel, BOUDRY, Christophe, et al. (dir.). *La formation des doctorants à l'information scientifique et technique: colloque*. Villeurbanne (Rhône) : Presses de l'ENSSIB, 2011. ISBN 978-2-910227-93-7.

<sup>40</sup> VAN DOOREN, Bruno. Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France*. 2006, Vol. 51, n° 2, p. 22-32.

le parcours universitaire en tant qu'enseignement à valider pour l'obtention d'un diplôme et être dans ce cas conçue dans le cadre des qualifications définies par l'Union européenne. C'est par exemple le cas à l'université de Bergen, en Norvège, où la formation à la littérature informationnelle est évaluée en fonction de deux objectifs généraux fixés en amont : pister des informations pour une recherche, d'une part, et la diffusion des recherches et les questions de droits d'auteur, d'autre part<sup>41</sup>. Pour mieux toucher les doctorants, la bibliothèque universitaire de Bergen a modifié ces formations pour en proposer une version en ligne et adaptée selon les disciplines, et donc les besoins des auditeur·trice·s.

### 2.3.2 Replacer la bibliothèque au centre de l'institution universitaire en intégrant de nouveaux profils

« *Le contexte numérique (...) donne des opportunités inédites [à une bibliothèque universitaire] de penser avec des enseignant·e·s d'autres façons de transmettre des savoirs.*<sup>42</sup> » Par le biais de la médiation documentaire, et plus particulièrement de son volet formation, les bibliothèques universitaires peuvent renforcer leurs liens avec les enseignant·e·s, et donc avec l'institution universitaire. Ces liens ont d'ailleurs été réaffirmés dans le cadre de la loi relative aux Libertés et Responsabilités des universités (dite « loi LRU »), qui inscrit le triptyque formation / recherche / documentation au cœur de l'Université.

Cette inscription affirmée des bibliothèques universitaires dans la mission d'enseignement supérieur incite les établissements à se doter de nouvelles compétences, par le biais de l'embauche de nouveaux profils, traditionnellement peu présents dans les filières de formation en bibliothéconomie<sup>43</sup>. La participation à la formation des étudiant·e·s oblige en effet à s'emparer d'un nouveau rôle et à professionnaliser les équipes de bibliothécaires en matière d'utilisation des NTIC, de communication sur le web 2.0 et de management de l'IST<sup>44</sup>. Ces compétences sont d'ailleurs demandées de manière croissante dans les offres d'emploi en bibliothèque, que ce soit en Amérique du Nord<sup>45</sup> ou en France.

---

<sup>41</sup> DENECKER, Claire, DURAND-BARTHEZ, Manuel, BOUDRY, Christophe, et al. (dir.). *La formation des doctorants à l'information scientifique et technique: colloque*. Villeurbanne (Rhône) : Presses de l'ENSSIB, 2011. ISBN 978-2-910227-93-7.

<sup>42</sup> CHARTRON, Ghislaine. La valeur des services documentaires en prise avec le numérique. *Bulletin des bibliothèques de France*. 2012, Vol. 57, n° 5, p. 14-18.

<sup>43</sup> LEBIGRE, Loïc. Quels profils pour les bibliothèques universitaires ? *Documentaliste-Sciences de l'Information*. 2012, Vol. 49, n° 4.

<sup>44</sup> BARTHET, Émilie et REGE, Adeline. Le périmètre des compétences redéfini. Les bibliothèques universitaires. *I2D – Information, données & documents* [en ligne]. 2015, Vol. 53, n° 4, p. 64-64. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-4-page-64.htm>. Cairn.info.

<sup>45</sup> BOURDENET, Philippe. *L'espace documentaire en restructuration : l'évolution des services des bibliothèques universitaires*. [en ligne]. Thèse. Paris : CNAM-INTD, 2013. Disponible à l'adresse : <http://www.theses.fr/2013CNAM0879/document>.

Ce ne sont toutefois pas les seules nécessaires pour accompagner l'adaptation des bibliothèques à l'environnement numérique. Des connaissances autres que purement techniques ou informatiques deviennent en effet indispensables pour renforcer la valeur ajoutée apportée par les bibliothèques et leur capacité à innover. Il faut notamment : *« renforcer les connaissances linguistiques, la maîtrise de l'anglais étant devenue incontournable, les compétences managériales, de manière à connaître les modalités de la gestion de projet pour pouvoir accompagner les initiatives des chercheurs, et les connaissances juridiques relatives à l'environnement numérique. »*<sup>46</sup>

La combinaison de telles compétences au sein des équipes de bibliothécaires permet d'expérimenter et de faire des bibliothèques des laboratoires d'innovation, le plus souvent pédagogique.

---

<sup>46</sup> BARRET, Elydia. *Quel rôle pour les bibliothèques dans les humanités numériques ?* [en ligne]. Mémoire de Diplôme de conservateur de bibliothèque. Lyon : ENSSIB, 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64711-quel-role-pour-les-bibliotheques-dans-les-humanites-numeriques.pdf>.

## 3 En France, différentes expériences d'innovation en bibliothèque universitaire

### 3.1 Angers

Innover en bibliothèque universitaire nécessite des compétences qui n'ont pas forcément été dispensées aux bibliothécaires au cours de leur formation. De plus, elles n'ont pas toujours été valorisées au cours des évolutions de carrière et l'intérêt pour le recrutement de tels profils est récent.

Ainsi, la bibliothèque universitaire d'Angers (BUA) a été la première à créer un poste dédié aux « services innovants » dès 2009. Sa stratégie générale de mise en place de services innovants ne repose toutefois pas que sur cette personne : elle est partagée par l'ensemble de l'équipe, pour le recrutement de laquelle une attention particulière a été portée aux aptitudes et appétences envers l'innovation et les services aux publics. La formation interne est, de même, vouée à améliorer ces aptitudes et à aider au mieux les personnels à s'insérer dans la démarche d'innovation constante. L'implication de chacun·e, quel que soit son statut ou catégorie, dans les différents services proposés aux lecteur·trice·s, notamment la formation, est encouragée.

Chaque initiative mise en œuvre à la BUA fait l'objet d'une analyse des besoins auxquels elle répondrait, afin d'être au plus près des attentes des publics. Cette attention aux résultats entraîne une forte capacité à remettre en question les dispositifs choisis, quitte à les supprimer si finalement ils ne répondent pas aux attentes, sans que cela ne compromette la possibilité d'essayer autre chose par la suite. Les étudiant·e·s sont régulièrement associé·e·s aux réflexions sur l'offre de services de la BUA, notamment sur les formations régulières ouvertes à tou·te·s<sup>47</sup>.

Cette politique d'établissement a été récompensée par le Prix de l'innovation attribué par le magazine *Livres Hebdo*, en 2011<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> DI PIETRO, Christelle. *Impulser et piloter l'innovation en bibliothèque : mode d'emploi*. Mémoire de Diplôme de conservateur de bibliothèque. Lyon : ENSSIB, 2015.

<sup>48</sup> ROSSET, Thérèse. BUA innovante. Dans : *Université d'Angers* [en ligne]. 3 janvier 2012. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/bibliotheque/prix-de-l-innovation.html>.

### 3.2 Lille

L'une des formes d'innovation dans le monde des bibliothèques universitaires est la construction de *Learning Centres*. Ces centres réunissent à la fois une bibliothèque, des laboratoires de recherche et des espaces d'enseignement. Ils sont ouverts à tous et, à l'image du Rolex Learning Center de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, en Suisse, sont souvent l'objet d'une communication poussée quant à leur caractère innovateur.

En France, l'exemple le plus récent d'un tel établissement est LILLIAD, Learning Centre Innovation de l'Université de sciences et technologie de Lille<sup>49</sup>. Il réunit bien sûr ressources documentaires et laboratoires de recherche mais, surtout, soutient, voire provoque, les expériences d'innovation pédagogique en mettant à disposition des ressources matérielles (documents, informatique, locaux...) et humaines, notamment des « bibliothécaires embarqué·e·s » qui, aux côtés des enseignant·e·s, animent des formations ou conçoivent des pédagogies innovantes<sup>50</sup>. Ces dernières sont ensuite mises en avant sur le site Internet de LILLIAD afin de nourrir de futures expériences, mais aussi d'évaluer leur impact et leur intérêt. Par ailleurs, toujours dans une optique de communication et de valorisation de la recherche, LILLIAD héberge un centre d'exposition, l'Xperium, qui, dans le hall de la bibliothèque, donne à voir les recherches effectuées dans le centre<sup>51</sup>.

La création de LILLIAD, outre son caractère innovant, est également le signe de nouveaux liens entre la recherche et les bibliothèques, d'une part, et entre les bibliothèques universitaires et le public, d'autre part. En effet, le centre lillois met l'accent sur son ouverture vers la ville, en développant une vocation pédagogique à destination du monde non universitaire (l'espace d'exposition précédemment cité en est une illustration). Cette démarche a elle aussi été saluée par le magazine *Livres Hebdo* qui, en 2017, lui a décerné le Prix des bibliothèques francophones<sup>52</sup>.

---

<sup>49</sup> LILLIAD | *Learning center innovation* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://lilliad.univ-lille.fr/>.

<sup>50</sup> *Expérimenter l'innovation pédagogique à LILLIAD | LILLIAD* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://lilliad.univ-lille.fr/enseignant/experimenter-linnovation-pedagogique-a-lilliad>.

<sup>51</sup> AUTHEMAYOU, Céline. Avec Lilliad, l'université Lille 1 révolutionne la bibliothèque universitaire. Dans : *EducPros* [en ligne]. 20 janvier 2017. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/lilliad-l-universite-lille-1-revolutionne-la-bibliotheque-universitaire.html>.

<sup>52</sup> ALEXANDRE PAILLEY. LILLIAD, première BU lauréate du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques francophones ! Dans : *ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires* [en ligne]. 11 décembre 2017. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/lilliad-premiere-bu-laureate-du-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-francophones/>.

### 3.3 Rennes

L'Université de Bretagne occidentale (UBO), à Rennes, s'inscrit elle aussi dans une démarche d'innovation pédagogique, plus spécifiquement destinée aux doctorants. Comme à l'Université de Bergen, les équipes du service commun de documentation (SCD) de l'UBO sont parties du constat que les doctorant·e·s représentaient un public peu présent physiquement et difficile à réunir pour la tenue de formations classiques. C'est pourquoi elles ont développé une offre de formation en ligne, intitulée Form@doct<sup>53</sup>.

L'utilisation des NTIC permet, dans ce cas, d'individualiser le service en proposant un parcours modulable pour chaque doctorant·e, mais aussi de s'inscrire dans les développements du web 2.0 en offrant un suivi par le biais de flux RSS et une interaction avec l'équipe de formation, par un service de questions-réponses<sup>54</sup>. Non seulement le numérique permet ici de retisser les liens entre recherche et bibliothèques, mais il permet aussi de suivre une démarche d'adaptation aux utilisateur·trice·s.

### 3.4 Paris

#### 3.4.1 Sorbonne Université

Dans le cadre de son collège doctoral, l'Université Pierre et Marie Curie (Paris VI), devenue Sorbonne Université depuis sa fusion avec l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV), propose, aux doctorant·e·s plusieurs thématiques de formation, dont un cycle consacré à la littérature informationnelle, intitulé « Biblio@doctorat »<sup>55</sup>. Alternant entre cours magistraux introductifs et ateliers de mise en pratique, les séances de ce cycle sont tournées vers la recherche documentaire, c'est-à-dire l'utilisation des documents, mais aussi vers leur production, avec des cours plus spécifiquement dédiés à la rédaction et la publication scientifique, sans oublier un rappel du contexte de l'édition scientifique.

Cette offre de formation a été inaugurée en 1999, puis a évolué avec le développement des NTIC. Elle a été conçue dès le départ en collaboration entre les bibliothécaires et les enseignant·e·s de Paris VI, après une enquête auprès des doctorant·e·s pour connaître

---

<sup>53</sup> DENECKER, Claire, DURAND-BARTHEZ, Manuel, BOUDRY, Christophe, et al. (dir.). *La formation des doctorants à l'information scientifique et technique: colloque*. Villeurbanne (Rhône) : Presses de l'ENSSIB, 2011. ISBN 978-2-910227-93-7.

<sup>54</sup> PUYBONNIEUX, Aurélie. *Se former à l'ère du numérique*. Mémoire pour le Titre 1. Paris : CNAM-INTD, 2010.

<sup>55</sup> COLLÈGE DOCTORAL. *Catalogue des formations 2019. Pour votre devenir professionnel*. Sorbonne Université. [S. l.] : [s. n.], 2018. Page 8 [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : [http://college.doctoral.sorbonne-universites.fr/fileadmin/user\\_upload/documents-telechargeables/Catalogue/Catalogue-2018-19septembre.pdf](http://college.doctoral.sorbonne-universites.fr/fileadmin/user_upload/documents-telechargeables/Catalogue/Catalogue-2018-19septembre.pdf).



leurs attentes et leurs pratiques. Bien que clairement annoncés dans le catalogue de formations, ces cours souffrent toutefois d'un manque de visibilité<sup>56</sup>.

Au niveau Licence, les formations en recherche documentaire dispensées dans les bibliothèques universitaires de Lettres ont été refondues en 2018 pour en proposer une version ludique, sous forme de chasse au trésor. Un premier bilan devra en être tiré à la fin des sessions du premier semestre.

### 3.4.2 Paris VIII Vincennes Saint-Denis

Sans prendre la forme stricte d'un bâtiment conçu expressément et réunissant plusieurs institutions jusque-là séparées, le concept de Learning Centre peut être adopté dans une bibliothèque universitaire déjà existante, qui fait le choix de transformer son organisation. C'est la direction qu'a prise le service commun de la documentation de Paris VIII en 2015, en refondant son organigramme pour créer un nouveau service Recherche & Développement. Ce service prend en charge les relations avec les chercheur·se·s et, surtout, impulse la création de services innovants, notamment en matière pédagogique<sup>57</sup>. Comme dans les autres bibliothèques universitaires s'orientant vers de nouveaux services, la question de la formation des personnels y est prégnante, ce qui est marqué par le fait que le·la responsable de ce service est également correspondant·e Formation pour l'ensemble du SCD.

Dans le cas de Paris VIII, l'appétence pour l'innovation en matière pédagogique est toutefois présente de longue date au sein du SCD. Ainsi, dès 2006, une plateforme de blogs a été mise en place à destination des enseignant·e·s afin qu'ils·elles mettent leurs cours à disposition des étudiant·e·s. Cette première initiative a néanmoins rapidement dû évoluer, étant donné la relative désorganisation du dispositif et, surtout, le nombre de redondances relevé. Un projet de plateforme d'autoformation, assise sur les cours précédemment mis en ligne *via* les blogs, a ainsi été lancé en 2010<sup>58</sup> : les étudiant·e·s pouvaient y construire leur propre parcours de formation en naviguant sur le site, conçu et présenté sous la forme d'une carte mentale, intitulée « Arbradoc »<sup>59</sup>. Cette plateforme a toutefois été peu entretenue à la

---

<sup>56</sup> DENECKER, Claire, DURAND-BARTHEZ, Manuel, BOUDRY, Christophe, et al. (dir.). *La formation des doctorants à l'information scientifique et technique: colloque*. Villeurbanne (Rhône) : Presses de l'ENSSIB, 2011. ISBN 978-2-910227-93-7.

<sup>57</sup> POTELLE, Stéphane. L'innovation au coeur des bibliothèques universitaires : retour sur la création d'un Département recherche et développement au SCD de l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis. Dans : *ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires* [en ligne]. 25 janvier 2016. [Consulté le 2 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/innovation-au-coeur-des-bibliothèques-universitaires-retour-sur-la-creation-dun-departement-recherche-et-developpement-au-scd-de-luniversite-paris-8-vincennes-saint-denis/>.

<sup>58</sup> Ce projet a été mené dans le cadre d'un stage pour l'obtention du Titre 1 à l'INTD : PUYBONNIEUX, Aurélie. *Se former à l'ère du numérique*. Mémoire pour le Titre 1. Paris : CNAM-INTD, 2010.

<sup>59</sup> DI PIETRO, Christelle. *Produire des contenus documentaires en ligne: quelles stratégies pour les bibliothèques ?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2014. ISBN 979-10-91281-37-9.

suite du projet et est peu utilisée aujourd'hui, car incomplète et souffrant de dysfonctionnements techniques<sup>60</sup>.

Le service Recherche & Développement mène également une veille sur les initiatives des autres bibliothèques universitaires en matière de services innovants et cherche à renforcer ses équipes par des compétences de conduite de projet. En 2018-2019, l'un des projets en cours est la mise en place du prêt de tablettes numériques.

Ces différents cas montrent que chaque bibliothèque universitaire cherche à s'adapter aux évolutions apportées par les NTIC en fonction de ses moyens, matériels et humains, mais aussi de ses publics. Chaque projet n'est donc pas forcément transposable tel quel d'une bibliothèque universitaire à une autre. Les exemples sur lesquels s'appuyer doivent alors être pris auprès d'institutions similaires. Comment cette question peut-elle se poser dans le cas d'une bibliothèque interuniversitaire et multilingue ?

---

<sup>60</sup> Entretien avec Antonina Gutta, responsable du service Recherche & Développement de Paris VIII, 4 septembre 2018.

## **Partie II**

---

# **La BULAC, une bibliothèque universitaire originale**



# 1 La bibliothèque universitaire des langues et civilisations : présentation

## 1.1 Une bibliothèque représentative des orientations du plan U3M

Lancé en 1998 par Claude Allègre, ministre de l'Éducation nationale, le plan Universités du III<sup>e</sup> millénaire (U3M) doit donner du poids aux régions en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Un des objectifs en est de décentraliser les institutions de recherche, concentrées dans la région parisienne, et de réallouer les moyens consacrés au secteur aux institutions régionales, par le biais de contrats de plan Etat-région pluriannuels. Un autre enjeu soulevé par le plan U3M est le rééquilibrage des moyens entre universités : en effet, même si une grande part des étudiant·e·s et chercheur·se·s travaillent en Île-de-France, les conditions financières et matérielles y sont moins bonnes que dans les autres régions, en termes de nombre de places de travail, de budget alloué par étudiant, etc.<sup>1</sup>

En Île-de-France, plusieurs projets d'investissements sont définis dans le cadre de ce plan, dans le but d'établir une offre universitaire suffisante et de qualité, adaptée aux évolutions technologiques. Outre l'aspect qualitatif de l'enseignement supérieur en France, l'enjeu est celui des conditions matérielles. Le plan U3M est ainsi concrétisé par de nombreux projets immobiliers de grande ampleur<sup>2</sup>. L'offre documentaire n'en est pas absente et plusieurs projets concernent la création ou l'agrandissement de bibliothèques universitaires, sous l'égide d'un Comité stratégique des bibliothèques en Île-de-France.

C'est ainsi que plusieurs bibliothèques universitaires sont agrandies ou rénovées, tandis que des bibliothèques interuniversitaires sont créées. La Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) fait partie de ces projets interuniversitaires. Sa création est motivée par le rassemblement de collections jusque-là dispersées sur plusieurs sites parisiens, mais surtout par la volonté de rapprocher les ressources documentaires des lieux d'enseignement et de recherche, en créant un pôle des langues et civilisations, qui hébergerait également l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et les centres de recherche associés. En effet, « *il paraissait indispensable de fédérer des centres dispersés et de créer*

---

<sup>1</sup> RENOULT, Daniel. Le plan U3M en Île-de-France. Perspectives 2000-2006. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2002, Vol. 47, n° 2. [Consulté le 12 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/36208-le-plan-u3m-en-ile-de-france.pdf>.

<sup>2</sup> CHAINTREAU, Anne-Marie. Bibliothèques universitaires : des ambitions et des attentes. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. Janvier 2007, Vol. 52, n° 1. [Consulté le 13 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0028-005>.

*un pôle d'envergure internationale comparable à la School of Oriental and African Studies de Londres »<sup>3</sup>.*

Le plan U3M définissant que « *les services interuniversitaires doivent être résolument conçus comme des bibliothèques au service de la recherche, quelle que soit l'université d'appartenance des utilisateurs* »<sup>4</sup>, la BULAC est dès le départ une bibliothèque orientée vers la recherche et, surtout, son caractère interuniversitaire nécessite un cadre légal et administratif particulier. C'est pourquoi, en 2003, est créé un Groupement d'intérêt public (GIP) dont la vocation est de mener à bien le projet de bibliothèque universitaire des langues et civilisations. Si sa convention constitutive a dû être modifiée en 2014 pour répondre aux évolutions législatives<sup>5</sup>, le GIP a dès le départ associé l'Inalco, quatre universités parisiennes (Paris I, Paris III, Paris IV et Paris VII), l'École pratique des hautes études (EPHE), l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à l'État. Ce dernier possède la plus grande part des droits du GIP (28 %), le reste étant distribué à parts égales entre les autres membres (8 % chacun). Par conséquent, l'essentiel du budget attribué à la BULAC dépend de l'État, c'est-à-dire le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce qui lui donne une certaine autonomie budgétaire. Par ailleurs, la convention constitutive détermine que les personnels travaillant à la BULAC sont soit des agents de l'État détachés auprès de la BULAC, soit des personnels directement employés par le GIP<sup>6</sup>. Cette particularité administrative lui permet d'embaucher des personnels dont les compétences spécifiques ne relèvent pas forcément des corps de métiers habituels de la filière bibliothèque. C'est le cas en particulier des responsables de fonds : documentant des aires géoculturelles non occidentales (Afrique, Amériques, Asie, Europe orientale, Océanie...), les collections de la BULAC nécessitent en effet d'être gérées par des personnes maîtrisant les langues et écritures concernées.

---

<sup>3</sup> RENOULT, Daniel. Le plan U3M en Île-de-France. Perspectives 2000-2006. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2002, Vol. 47, n° 2. [Consulté le 12 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/36208-le-plan-u3m-en-ile-de-france.pdf>.

<sup>4</sup> RENOULT, Daniel. Le plan U3M en Île-de-France. Perspectives 2000-2006. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2002, Vol. 47, n° 2. [Consulté le 12 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/36208-le-plan-u3m-en-ile-de-france.pdf>.

<sup>5</sup> GIP - Groupement d'intérêt public. Dans : *Le portail des ministères économiques et financiers* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 13 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.economie.gouv.fr/daj/gip>.

<sup>6</sup> *Convention constitutive modifiée :: BULAC* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 13 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.bulac.fr/la-bulac/le-gip-bulac/convention-constitutive-modifiee/>.

Après un appel à projets lancé fin 2003 et remporté par les Ateliers Lion, qui avaient terminé la construction de la Grande Arche de La Défense après le départ de son architecte, Johann Otto von Spreckelsen<sup>7</sup>, la conception architecturale a été achevée en 2007. La construction ayant duré de 2008 à 2010, la BULAC a ouvert ses portes en 2011. Elle n'a pourtant été inaugurée qu'en février 2013<sup>8</sup>, marquant ainsi l'achèvement du projet et les débuts de son fonctionnement régulier.

## 1.2 La BULAC aujourd'hui : collections et fonctionnement

### 1.2.1 Des collections multilingues

Majoritairement envisagée comme « la bibliothèque de l'Inalco » par le grand public, la BULAC rassemble en réalité les collections de nombreuses bibliothèques auparavant dispersées non seulement géographiquement mais également administrativement. En effet, elle agrège les fonds de l'ancienne Bibliothèque des langues orientales (BIULO), répartie entre ses sites de Clichy, de la porte Dauphine et de la rue de l'Université à Paris, les fonds slaves de Paris I et du Centre d'études slaves de Paris IV, les collections turques et ottomanes de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Orient et Monde arabe de Paris III, les collections iraniennes et persanes de l'Unité mixte de recherche (UMR) Paris III-Inalco-EPHE Monde iranien, les fonds de la bibliothèque de l'UFR Langues et civilisations d'Asie orientale de Paris VII, les collections non occidentales de l'EPHE et de l'EHESS et des collections issues de dons. Un certain nombre d'ouvrages à valeur patrimoniale sont également présents dans les collections, notamment des manuscrits étrangers ou des périodiques orientaux anciens. La création de la BULAC n'a donc pas nécessité que la construction d'un bâtiment comprenant de vastes magasins (lesquels peuvent accueillir jusqu'à 60km linéaires de documents), mais également un long travail de récolement, de rassemblement des collections et d'harmonisation des catalogues afférents, impliquant pour quelques-uns d'entre eux un travail de rétroconversion encore inachevé pour certaines langues à écriture non latine.

---

<sup>7</sup> COSSÉ, Laurence. *La Grande Arche*. Gallimard. [S. l.] : [s. n.], 2017.

<sup>8</sup> Inauguration du Pôle des langues et civilisations - La Chancellerie des Universités de Paris. Dans : *La Chancellerie des Universités de Paris* [en ligne]. 7 mars 2013. [Consulté le 13 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.sorbonne.fr/inauguration-du-pole-des-langues-et-civilisations/>.





Si les cotes d'origine ont été conservées pour les ouvrages rangés en magasins (sauf pour les périodiques), une nouvelle cotation a été conçue pour les documents en libre-accès. Ces derniers sont répartis entre les trois niveaux des salles de lecture, selon leurs destinataires supposés : ouvrages généraux et usuels en mezzanine, ouvrages destinés aux étudiant·e·s de Licence au rez-de-chaussée et ouvrages destinés aux Masters, doctorant·e·s et chercheur·se·s en rez-de-jardin. La cotation utilisée sur les trois niveaux, matérialisés par une couleur d'étiquette, indique l'aire géoculturelle concernée par l'ouvrage (par exemple 15BG pour la Bulgarie), puis la cote Dewey correspondant à son sujet.

Outre la cotation, une des difficultés rencontrées au moment du catalogage des ouvrages a été la multiplicité des écritures. Jusqu'en 2000, les catalogues de bibliothèque informatisés (OPAC, Online public access catalog) ne permettaient pas d'utiliser d'autre alphabet que l'alphabet latin. Aussi les notices bibliographiques utilisaient-elles la translittération, c'est-à-dire la conversion normalisée d'une écriture non latine à l'alphabet latin, par le biais de la phonétique. Depuis sa création, la BULAC s'est toutefois attachée à créer des notices en écriture originelle, tout en conservant la version translittérée pour faciliter les recherches de lecteur·trice·s non multilingues (notamment les bibliothécaires !).

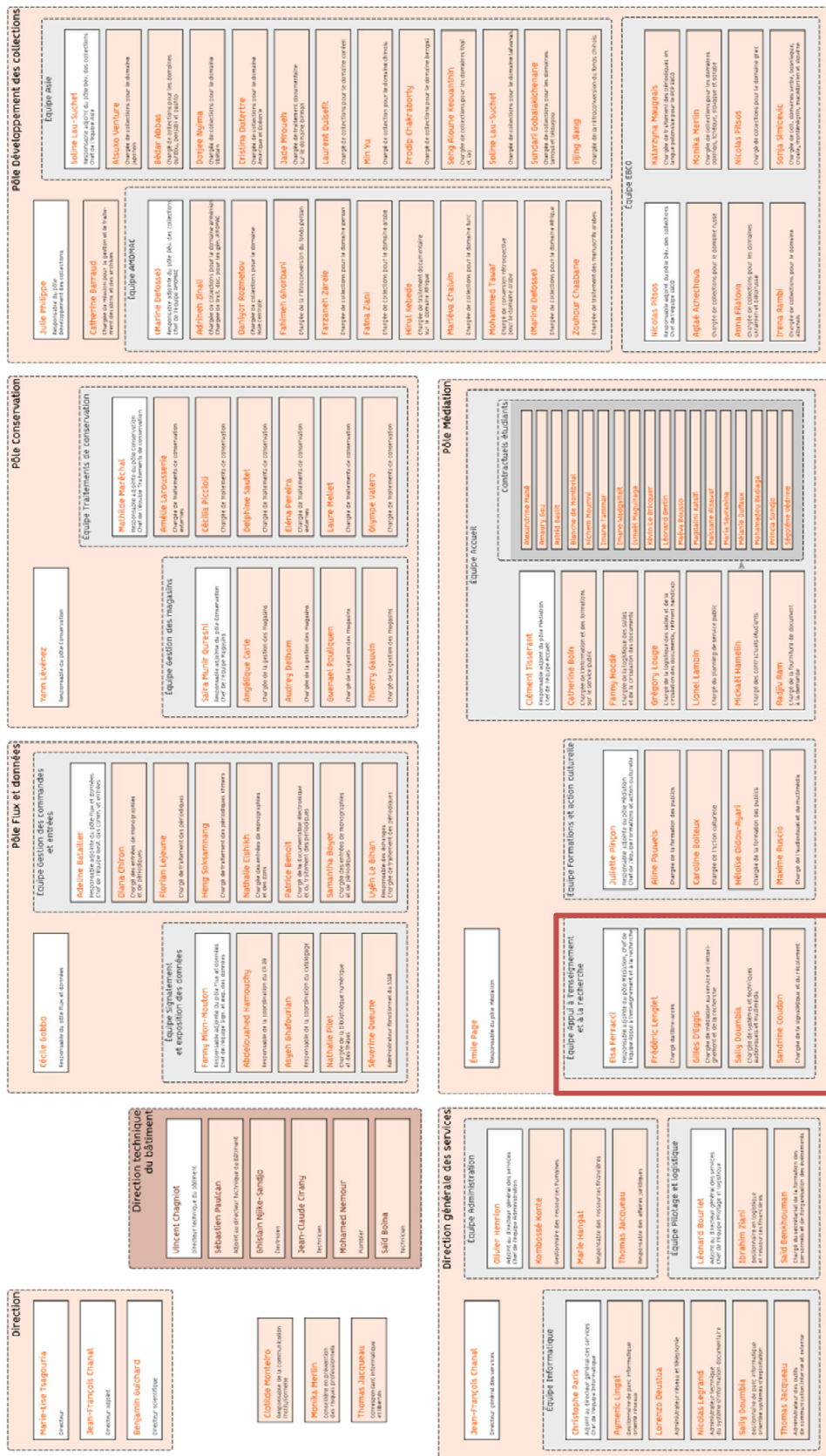
### **1.2.2 Une organisation par grandes fonctions**

Les équipes de la BULAC sont organisées selon une structure fonctionnelle : hormis les chargé·e·s de collections, dont la mission est clairement liée à une partie des fonds et qui sont pour la plupart recruté·e·s directement par le GIP pour leurs compétences linguistiques, les agents exercent des activités transversales, qui s'adressent à l'ensemble des collections et des publics de la BULAC.

Ainsi, l'organigramme de la BULAC fait apparaître cinq grands pôles, selon leur mission :

- le pôle Développement des collections, qui définit la politique d'acquisition et s'acquitte du catalogage ;
- le pôle Flux et données, qui gère les entrées et sorties de documents papier et électroniques ;
- le pôle Conservation, qui gère les magasins et le traitement matériel des ouvrages ;
- le pôle Médiation, qui s'occupe des relations avec les publics et de l'action culturelle ;
- le pôle Administration et logistique, qui regroupe la direction de la BULAC, l'informatique, la gestion comptable, le service juridique, les ressources humaines et la mission de communication vers les partenaires extérieurs.

Illustration 4 - Organigramme de la BULAC<sup>9</sup>



Organigramme de la BULAC au 24 mai 2018

<sup>9</sup> Source : [www.bulac.fr](http://www.bulac.fr)

Les trois premiers pôles remplissent les missions traditionnellement liées à l'administration d'une bibliothèque en tant que lieu de mise à disposition de ressources documentaires. Le pôle Médiation, quant à lui, correspond à la mission de service public dévolue à une bibliothèque : outre l'accueil physique des publics (organisation du travail des agents en service public, vérification des conditions matérielles d'accueil...), il veille également à développer des services et à ce que ces derniers correspondent aux attentes des publics. C'est notamment le pôle Médiation qui dispense les formations à la recherche documentaire auprès des étudiant·e·s. C'est donc parmi les équipes de ce pôle que la mission de mise en place d'une veille a été menée et, en son sein, dans le service Appui à l'enseignement et à la recherche (AER) qui, comme son nom l'indique, s'adresse plus particulièrement aux enseignant·e·s-chercheur·se·s. Ce service a pour mission, par exemple, l'enregistrement des thèses soutenues à l'Inalco sur la plateforme Star, développée par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) pour le dépôt national des thèses électroniques. Il s'occupe également de la signalétique dans les salles de lecture, du prêt international entre bibliothèques et de la numérisation à la demande, proposée par la BULAC.

## 2 La BULAC dans le contexte du numérique

### 2.1 Une bibliothèque *digital native*

La Bibliothèque universitaire des langues et civilisations a été conçue dès 2001, mais le lancement concret du projet n'a vraiment eu lieu qu'en 2005 avec la constitution des équipes et le démarrage des opérations de rassemblement des collections dans le cadre du GIP. Dès ses prémices, la BULAC a donc pu s'inscrire dans un environnement universitaire et technologique déjà largement empreint des nouveaux usages liés au numérique. Ainsi, la question de la retranscription des écritures non latines a, par exemple, profité des avancées technologiques déjà disponibles au moment de la constitution du GIP.

En plus des possibilités techniques dont a pu profiter la BULAC dès sa création, qui lui ont permis de constituer, en même temps que ses collections papier, des collections électroniques, la bibliothèque a cherché à développer de nouveaux services, liés aux technologies numériques. Le pôle Médiation offre ainsi un service de numérisation à la demande qui complète la possibilité, désormais classique en bibliothèque, qu'ont les lecteur·trice·s de numériser eux-mêmes les ouvrages en libre accès. Ce service supplémentaire, gratuit pour les demandes inférieures à 25 pages, payant ensuite, s'adresse aux personnes qui ne pourraient venir à la bibliothèque, mais concerne aussi des documents qui ne seraient communicables qu'à la réserve (documents fragiles ou de grands formats essentiellement) voire pas communicables du tout. Dans ces deux derniers cas, le pôle Conservation est appelé à rendre un avis sur la faisabilité de la numérisation sans dommage pour le document. Version numérique d'un service classique de reproduction, ce service revêt une réelle valeur pour des personnes qui n'auraient pas, autrement, accès aux fonds de la bibliothèque. Mais il permet aussi, théoriquement, d'augmenter les collections électroniques de la bibliothèque universitaire, dans la mesure où toute numérisation réalisée pour un lecteur peut être intégrée à ces dernières. La BULAC reste là cependant dans une mission liée à la gestion et valorisation de fonds, ce qui ne représente certes pas une innovation en soi, mais relève plutôt d'une adaptation aux évolutions technologiques.

## 2.2 La BULAC a su évoluer avec le numérique

D'autres services, désormais attendus par la plupart des universités, ont été mis en place à la BULAC et montrent également qu'elle s'inscrit pleinement dans l'évolution des missions des bibliothèques universitaires : il s'agit de la formation dispensée par la bibliothèque elle-même et de la possibilité donnée aux lecteur·trice·s de s'auto-former, avec la mise à disposition de matériel informatique adéquat dans les salles de lecture. L'architecture du bâtiment a d'ailleurs intégré ce nouveau rôle des bibliothèques, avec la présence de plusieurs salles de formation équipées. Le pôle Médiation dispense, avec la participation des personnels volontaires d'autres pôles, plusieurs types de formations adaptées aux différents publics. Ainsi, au premier semestre, l'Inalco inclut dans son cursus de première année des cours obligatoires de méthodologie du travail universitaire, incluant une séance de présentation de la bibliothèque et d'aide à la recherche documentaire, assurée par les équipes de la BULAC. Au deuxième semestre, des cours non obligatoires sont proposés aux étudiant·e·s de tous niveaux issus d'établissements membres du GIP, mais aussi à toute personne intéressée. Ces formations sont plus diversifiées et peuvent concerner la recherche documentaire comme la constitution d'une bibliographie avec un logiciel spécialisé ou encore la lutte contre le plagiat. L'ensemble des formations est donc lié à l'environnement numérique et à la gestion des grandes quantités d'information qui en résultent. Elles sont la preuve que la bibliothèque s'est adaptée au monde qui l'entoure, mais contribuent également à renforcer la valeur ajoutée apportée par les bibliothèques universitaires aux étudiant·e·s.

L'adaptation au monde numérique passe également par une présence affirmée sur Internet. En dehors de l'OPAC, par définition accessible sur Internet et devenu incontournable pour toute bibliothèque aujourd'hui, et du site web institutionnel, la BULAC est présente sur les réseaux sociaux avec ses comptes Facebook et Twitter, ainsi qu'une chaîne Youtube où elle diffuse des vidéos conçues en interne : retransmission des colloques, entretiens avec des chercheurs, reportages sur les événements culturels organisés par le pôle Médiation, mais aussi tutoriels pour utiliser ses services. Elle publie également d'autres types de contenus sur Internet : des expositions virtuelles, un blog et une veille professionnelle, dont les vocations sont toutefois différentes.

Les expositions virtuelles, portées par le service Formation et action culturelle, au sein du pôle Médiation, enrichissent la mission documentaire de la bibliothèque en mettant en avant des contenus peu valorisés par le catalogue. Elles permettent aussi de rendre visibles les collections de la BULAC auprès de publics physiquement éloignés.

Le Carreau de la BULAC est un blog hébergé sur la plateforme hypotheses.org, administrée par OpenEdition. Ce blog vise à publier des articles écrits par des chercheur·se·s ou des bibliothécaires, parfois un tandem constitué de l'un·e et de l'autre, au sujet d'éléments remarquables des collections de la BULAC, d'évènements organisés par un membre du GIP ou de l'actualité liée aux sujets de recherche documentés par les fonds de la bibliothèque. Il est géré par le service AER, qui veille à ce qu'il soit alimenté régulièrement. La diffusion d'un blog est certes une manière pour la bibliothèque d'assurer sa présence sur Internet, mais surtout de montrer qu'elle peut produire sa propre information, et pas seulement mettre à disposition celle des autres. Le Carreau de la BULAC remplit d'autant mieux cette fonction qu'il a été conçu comme un véritable lieu d'expression assumé de la bibliothèque, comme le montrent les intitulés des rubriques, aux formules dynamiques : « Nous veillons », « Recherche en action », « Mille et une collections »...

La veille professionnelle assurée par la direction scientifique de la BULAC et par le service AER est prioritairement destinée aux personnels de la bibliothèque, ou d'autres centres documentaires, mais est diffusée de manière publique et est donc accessible à tout internaute qui souhaite se tenir informé des enjeux touchant l'environnement des bibliothèques universitaires. Un lien vers le portail est d'ailleurs affiché sur le Carreau. Développée sur la plateforme Scoop.it, cette veille porte sur cinq grands thèmes : l'actualité des bibliothèques en France, la formation ou l'autoformation des personnels de bibliothèques, l'actualité de l'enseignement supérieur et de la recherche, les évolutions des bibliothèques face au numérique et enfin, l'actualité des bibliothèques dans le monde.

### 3 Des bibliothèques similaires dans le monde ?

Ce qu'en France l'on nomme « études aréales », traduction littérale de « *areal studies* » en anglais, couvre un champ vaste de sciences humaines et sociales allant de la géographie à la sociologie en passant par l'histoire, les sciences politiques, la linguistique, etc. La spécificité des études aréales est qu'au lieu d'adopter une démarche méthodologique unique sur un champ vaste, elles suivent une démarche interdisciplinaire centrée sur une zone particulière, plus ou moins large, du globe terrestre. La notion est cependant moins répandue en Europe, notamment en France, qu'aux Etats-Unis, où elle se serait développée pour pallier les insuffisances des études géographiques. Ainsi, Neil Smith considère : « *on pourrait en grande partie expliquer le fait que les études aréales ont émergé aux Etats-Unis par la faiblesse de la géographie académique dans les années 1940. Le besoin essentiel de connaître le monde d'après-guerre, qui a largement présidé à la fondation des études aréales, était assez peu rempli par la géographie américaine. La situation était très différente en Europe.* »<sup>10</sup>

#### 3.1 Hors d'Europe

Dans plusieurs universités états-uniennes, l'enseignement en sciences humaines et sociales, mais aussi parfois en lettres, est organisé en départements aréaux : Asian Studies, African Studies... C'est par exemple le cas à l'université de Bloomington, dans l'Indiana, ou à celle de Duke, en Caroline du Nord. Dans ces deux cas, l'organisation de l'enseignement se reflète dans celle de la bibliothèque universitaire, qui possède également des départements par aire<sup>11</sup>, avec chacun un-e bibliothécaire référent-e. À l'université d'Urbana, dans l'Illinois, il existe même une bibliothèque universitaire spécifique dédiée aux *areal studies*, l'International and Area Studies Library (IASL)<sup>12</sup>. Cette dernière propose un service d'aide personnalisée à la recherche bibliographique aux étudiants, en fonction de leur sujet de recherche et des langues qu'ils maîtrisent. Pour que ce service soit assuré, cela implique que les bibliothécaires de l'IASL possèdent, en plus de leurs compétences usuelles de professionnels de l'information, des compétences linguistiques voire scientifiques.

---

<sup>10</sup> WESLEY-SMITH, Terence et GOSS, Jon (dir.). *Remaking Area Studies: Teaching and Learning across Asia and the Pacific*. [S.l.] : University of Hawai'i Press, 30 avril 2010. [Consulté le 13 septembre 2018]. ISBN 978-0-8248-3321-3.  
DOI 10.21313/hawaii/9780824833213.001.0001.

<sup>11</sup> HOLLY.ACKERMAN. *International and Area Studies Department* [en ligne]. 29 août 2013. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://library.duke.edu/about/depts/ias>.

<sup>12</sup> *International and Area Studies Library – University of Illinois Library* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.library.illinois.edu/ias/>.

L'American Library Association (ALA) encourage ainsi ses membres à se former et à se spécialiser en *area studies*<sup>13</sup>. Dans la même optique, l'Association of College and Research Libraries (ACRL, Association des bibliothèques universitaires et de recherche américaine, sous-structure de l'ALA) comprend des sections par zones géoculturelles. La structuration des fonds par aire, voire la constitution de bibliothèques spécialisées, est donc une réalité des bibliothèques universitaires américaines appelée à perdurer.

Dans le reste du monde en revanche, le concept d'études aréales est souvent confondu avec la spécialisation géographique des études en relations internationales voire en commerce international. Ainsi, la Tokyo University of Foreign Studies (TUFS)<sup>14</sup> ou l'université Jawaharlal Nehru, à New Delhi<sup>15</sup>, proposent des départements d'Areal Studies. Dans le premier cas, il s'agit avant tout de former de futurs diplomates ou expert·e·s en relations internationales, tandis que la deuxième est davantage destinée aux futur·e·s traducteur·trice·s et interprètes.

Que ce soit pour des questions de définition de ce que sont les études aréales, ou parce que l'organisation de l'enseignement supérieur est différente, aucune des institutions précédemment citée ne correspond exactement à l'ambition de la BULAC, à la fois interuniversitaire et centrée sur les études aréales à un niveau recherche. Il faut se tourner vers l'Europe pour trouver des bibliothèques universitaires à la vocation similaire.

### 3.2 En Europe

La structuration des enseignements de sciences humaines et sociales par grandes aires n'est pas courante dans les universités européennes. Il existe cependant des départements ou des laboratoires interdisciplinaires, au sein de certaines d'entre elles, focalisées sur une aire en particulier. C'est le cas par exemple de l'ancien Centre d'études slaves de Paris IV, désormais unité mixte de recherche (UMR) Eur'Orbem, dont les fonds documentaires ont été transférés à la BULAC. Ailleurs en Europe, on peut citer l'université de Lund, en Suède, qui possède un Center for East and South-East Asian Studies auquel est rattachée une bibliothèque<sup>16</sup>. Ou encore l'African Studies Centre de l'université de Leiden, aux Pays-Bas,

---

<sup>13</sup> Pursuing a Career as an International/ Area Studies Librarian. Dans : *Round Tables* [en ligne]. 10 novembre 2009. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : [http://www.ala.org/rt/nmrt/news/footnotes/november\\_2009/international\\_librarianship\\_vaidyanathan](http://www.ala.org/rt/nmrt/news/footnotes/november_2009/international_librarianship_vaidyanathan).

<sup>14</sup> *School of International and Area Studies | Tokyo University of Foreign Studies* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.tufs.ac.jp/english/education/ia/>.

<sup>15</sup> *School of Language, Literature and Cultural Studies* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.jnu.ac.in/sllcs/sllcs>.

<sup>16</sup> Asia Library. Dans : *Centre for East and South-East Asian Studies* [en ligne]. 26 février 2018. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.ace.lu.se/asia-library>.



qui possède également sa propre bibliothèque universitaire<sup>17</sup>. Cette dernière, en plus de ses collections papier et électronique, comprenant notamment des photographies, donne accès à un certain nombre de bases de données étrangères, par exemple le Grand corpus des littératures française et francophone du Moyen Âge au 20<sup>e</sup> siècle. Elle propose également des dossiers numériques constitués par les équipes de la bibliothèque, rassemblant une bibliographie de documents disponibles en version papier dans ses fonds et des ressources électroniques. Elle diffuse enfin une revue de presse trimestrielle sur la recherche en études africaines. Quoique répondant à une même optique de transdisciplinarité et structurées par aire, ces deux bibliothèques universitaires ne peuvent cependant être réellement comparées à la BULAC, qui documente l'ensemble des aires géoculturelles non occidentales et, surtout, n'est pas rattachée à une université unique.

Similaire par le spectre de ses collections, la bibliothèque du German Institute of Global and Area Studies (GIGA)<sup>18</sup>, à Hambourg, n'est pas non plus strictement comparable, dans la mesure où le GIGA est un centre de recherche indépendant, non universitaire. Son centre de documentation est constitué de quatre bibliothèques, chacune spécialisée dans une aire : Afrique, Asie, Amérique latine et Moyen-Orient, auxquelles s'ajoutent des collections dites « globales », qui rassemblent des documents transrégionaux, comparatistes ou méthodologiques. En matière de services, le centre de documentation du GIGA propose des tutoriels, parfois réalisés par d'autres, ainsi qu'une assistance à la constitution de bibliographies et à la gestion des données de la recherche. Son public principalement constitué de chercheurs rattachés au GIGA explique probablement qu'il ne cherche pas spécialement à développer de services innovants et se concentre sur l'acquisition de ressources, y compris électroniques.

Pour trouver une institution réellement semblable à la BULAC, il faut aller au Royaume-Uni, où la bibliothèque de la School of Oriental and African Studies (SOAS) de l'Université de Londres<sup>19</sup> possède des collections comparables, touchant à toutes les aires géoculturelles, et est budgétairement rattaché au Higher Education Funding Council for England (HEFCE). Outre les services d'aide bibliographique et de formation désormais classiques, la bibliothèque de la SOAS a innové en proposant, sur son site Internet, des podcasts téléchargeables pour guider les lecteurs dans ses collections ou présenter ses services. De

---

<sup>17</sup> African Studies Centre Leiden - Library. Dans : *African Studies Centre Leiden* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.ascleiden.nl/content/library>.

<sup>18</sup> *GIGA Information Centre | GIGA* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.giga-hamburg.de/en/giga-information-centre>.

<sup>19</sup> *SOAS Library, SOAS University of London* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.soas.ac.uk/library/>.

manière générale, elle a mis en place une politique de communication que l'on pourrait qualifier de marketing de services. En effet, outre les podcasts, sa rubrique « About SOAS Library » comprend un argumentaire développé sur plusieurs pages explicitant ses spécificités et, surtout, sa valeur ajoutée : « SOAS Library : why it is special ». Dans la même optique, elle publie un certain nombre d'indicateurs visant à prouver sa « performance » (nombre d'heures d'ouverture, taux de satisfaction des étudiants formés par ses soins...), mais aussi les objectifs qu'elle s'est fixés en matière de qualité (délai de réponse aux demandes, taux de satisfaction vis-à-vis de ces réponses...).

Originale par ses collections et par son fonctionnement, la BULAC a également su développer des services numériques que ne possèdent pas les autres bibliothèques universitaires similaires dans le monde. Alors qu'elle était déjà présente sur Internet par l'intermédiaire de son blog, le Carreau de la BULAC, et de sa veille professionnelle, elle a décidé de renforcer cette présence et de proposer un nouveau service numérique, objet d'un projet mené dans le cadre du Titre 1 délivré par l'INTD.

## Partie III

---

# **La mise en place d'un nouveau service documentaire : une veille sur les études aéroales**



# 1 Diversifier les services apportés par la BULAC : développer une veille dédiée à la recherche

## 1.1 Un projet défini en amont par la direction de la BULAC

Dans le cadre de son pôle Médiation, et plus particulièrement du service AER, la BULAC mène depuis sa création une réflexion sur les services qu'elle peut apporter aux enseignant·e·s-chercheur·se·s. L'objectif principal est bien évidemment de contribuer à la recherche par des services apportant le plus de valeur ajoutée possible, mais l'enjeu est également de démontrer l'utilité de la bibliothèque au-delà de ses collections, déjà connues et utilisées par les chercheur·se·s<sup>1</sup>. Cette réflexion a déjà abouti à la mise en place des services décrits dans la deuxième partie de ce mémoire, mais d'autres ont été envisagés, sans toutefois pouvoir être développés, faute de ressources pour ce faire.

L'un des projets envisagés depuis plusieurs années est la mise en place d'une veille sur l'ensemble des recherches en sciences humaines et sociales ayant une optique aréale, c'est-à-dire tournées vers une des aires géolinguistiques documentées par les collections de la BULAC : Europe centrale, orientale et balkanique, Asie, Océanie, Afrique, Moyen-Orient et civilisations amérindiennes. L'enjeu est à la fois d'aider les chercheur·se·s dans leur veille et de valoriser leur travail. En effet, l'outil envisagé par la BULAC aurait pour vocation de faire découvrir des sujets de recherche similaires par leur situation géographique ou par leur objet, mais aussi des sujets plus éloignés, que ce soit géographiquement ou par leur approche disciplinaire. Ainsi, un.e chercheur.se sur les dialectes arabes de la banlieue du Caire pourrait découvrir les recherches d'un.e de ses collègues sur les dialectes chinois du centre de Shanghai, tout comme d'autres sur l'évolution des méthodes pédagogiques des instituteurs de la banlieue du Caire, recherches qui lui seraient restées inconnues s'il-elle était resté·e cantonné·e à sa discipline ou à son aire linguistique. Non seulement la veille de la BULAC permettrait aux chercheur·se·s de découvrir d'autres recherches que celles qui se rapportent strictement à leur aire ou leur discipline, mais elle contribuerait également à diffuser ces travaux et à les valoriser auprès d'un public plus vaste. En effet, cet outil ne serait pas destiné qu'aux chercheur·se·s, mais publié largement sur Internet, à destination de toute personne intéressée par ces sujets.

---

<sup>1</sup> GILBERT, Raphaële. *Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers*. Mémoire de Diplôme de conservateur de bibliothèque. Lyon : ENSSIB, 2010.

Le spectre de cette veille, que l'on peut qualifier de « veille radar », étant très vaste<sup>2</sup>, la direction scientifique de la BULAC a, dès le départ, décidé de délimiter un périmètre restreint, se laissant la possibilité de l'élargir une fois l'outil construit et en fonctionnement. Ainsi, la plateforme hypotheses.org, propriété d'Open Edition, a été choisie comme champ de recherche pour l'identification des sources de la veille. Cette plateforme héberge gratuitement des blogs dédiés à la recherche, majoritairement en sciences humaines et sociales, rédigés par des chercheur·se·s, mais aussi parfois par des bibliothécaires. La BULAC y tient notamment déjà un blog intitulé « Le Carreau de la BULAC », où elle publie des articles croisant les regards de chercheur·se·s et de bibliothécaires sur ses collections et sur les sujets qui s'y rapportent.

Par ailleurs, la définition du périmètre de cette veille radar passe également par l'exclusion de certains contenus, qui font déjà l'objet d'un traitement par Open Edition, sur sa plateforme Calenda : il s'agit des annonces événementielles. La BULAC n'a pas vocation à publier un agenda des événements de la recherche, d'autant que les recherches ici considérées sont géographiquement dispersées. L'un des attendus de la mise en place de cette veille est donc de ne conserver que les contenus se rapportant directement au travail et aux résultats de la recherche.

La plateforme hypotheses.org n'est par ailleurs pas seulement définie comme périmètre de recherche de sources, mais également comme plateforme de publication de la veille ainsi programmée. Cela implique de créer un nouveau blog, ou « carnet », avec le CMS WordPress utilisé et configuré par Hypothèses.

Enfin, faute de ressources, la BULAC souhaite mettre en place un outil automatisé, nécessitant le moins de maintenance possible. Cette contrainte implique de recourir aux flux RSS, systématiquement proposés par chacun des blogs de la plateforme hypotheses.org.

Etant donné ces contraintes techniques prédéfinies, l'essentiel du travail de mise en place de la veille radar a donc consisté, plus encore que pour toute autre veille, à sélectionner les sources pour l'alimenter.

---

<sup>2</sup> BRUN-PICARD, Céline. Sciences humaines et sociales : pistes pour une veille scientifique. *Revue Interrogations* [en ligne]. 2012. [Consulté le 18 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.revue-interrogations.org/Sciences-humaines-et-sociales>.

## 1.2 Une définition *a minima*, qui mérite d'être approfondie

### 1.2.1 Enjeu du projet : les relations avec les chercheur·se·s

L'essor des technologies numériques a, de manière générale, modifié les rapports entre les chercheur·se·s et les bibliothèques, distendant souvent leurs relations. « *L'objectif aujourd'hui pour les bibliothèques est donc de trouver les moyens de se reconnecter avec les chercheurs et de combler leurs lacunes dans la compréhension de leurs besoins.* »<sup>3</sup> Le projet de carnet de veille radar est initié par la BULAC dans cet objectif et s'inscrit dans une stratégie de médiation documentaire plus générale<sup>4</sup> déjà matérialisée par les innovations mises en place par la bibliothèque<sup>5</sup>.

De plus, située dans le même bâtiment que l'Inalco, la BULAC y est souvent assimilée, aux yeux des publics. Pourtant, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, elle s'adresse à l'ensemble des membres du GIP, notamment aux laboratoires de recherche du CNRS, de l'EHESS ou de l'EPHE. Les relations avec ces derniers ne sont toutefois pas institutionnalisées et sont souvent nouées de manière ponctuelle, à l'occasion d'évènements d'action culturelle, tels que des expositions dans les salles de lecture ou des colloques ou projections dans l'auditorium.

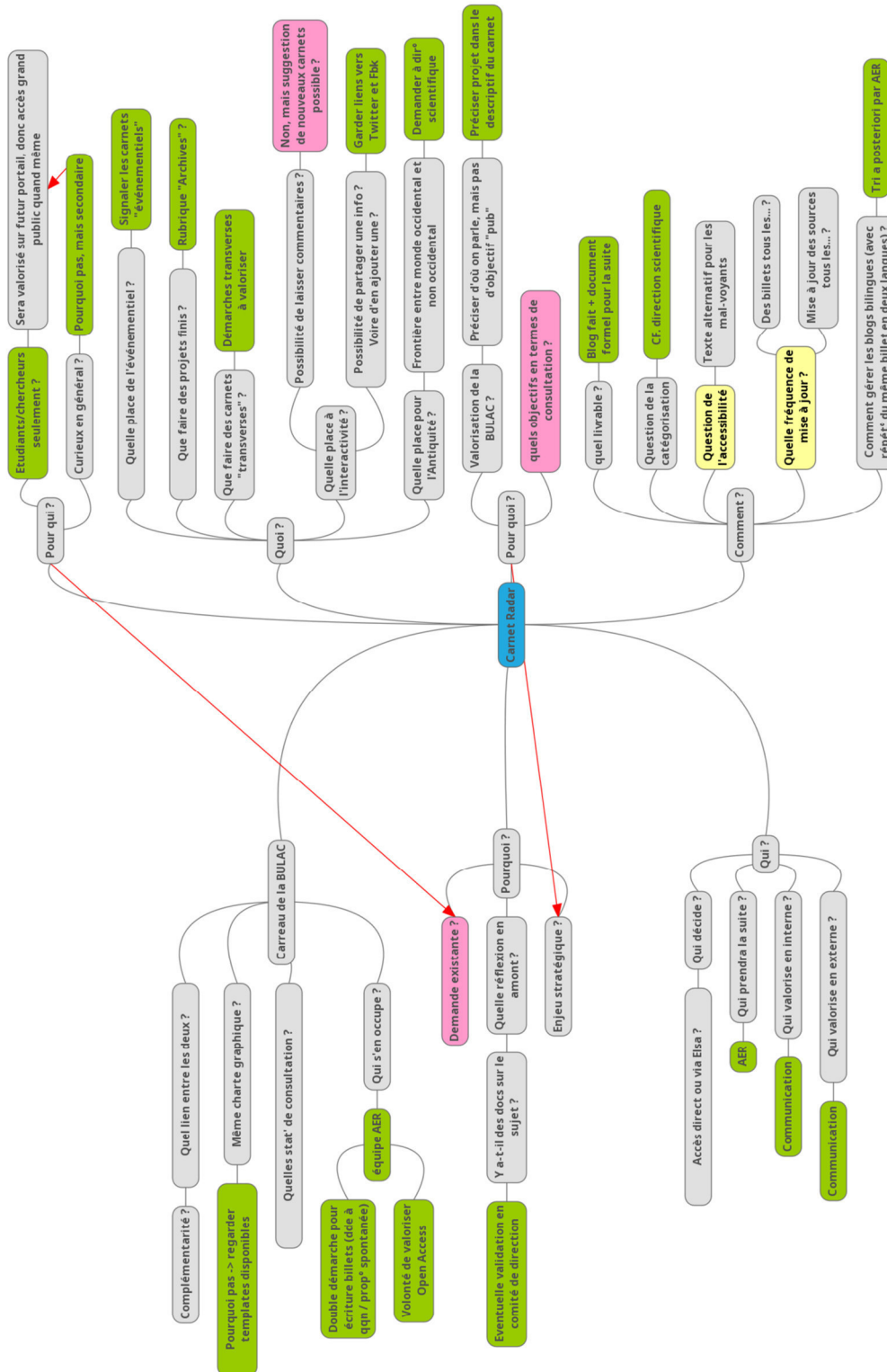
---

<sup>3</sup> *Les défis des bibliothèques universitaires au cœur de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche* [en ligne]. Ex Libris, 2018. Disponible à l'adresse : [http://www.archimag.com/sites/archimag.com/files/private/livres-blancs/pdf/Livre\\_blanco\\_ExLibris%20\(2\).pdf](http://www.archimag.com/sites/archimag.com/files/private/livres-blancs/pdf/Livre_blanco_ExLibris%20(2).pdf).

<sup>4</sup> JACQUINET, Marie-Christine. *Créer des services innovants: stratégies et répertoire d'actions pour les bibliothèques*. Villeurbanne (Rhône) : Presses de l'Enssib, 2011. ISBN 978-2-910227-90-6.

<sup>5</sup> Voir Partie II.

Illustration 5 - Carte conceptuelle d'analyse de la demande





### 1.2.2 Analyse de la demande

Si la direction de la BULAC a une idée précise de ce qu'elle souhaite proposer aux chercheur·se·s, la réussite du projet nécessite de déterminer si le futur service proposé répondra à une demande et, si oui, d'en cerner les contours. Pour ce faire, la consultation des futurs publics est une étape importante. En effet, « *la qualité de services repose sur une démarche itérative qui commence par l'identification des besoins des usagers* »<sup>6</sup>. La période durant laquelle se déroule la mission n'est cependant pas propice à cette consultation, l'année universitaire étant terminée.

La bibliothèque étant toutefois encore ouverte, les contractuel·le·s étudiant·e·s assurant le service public y sont présent·e·s. Aussi ont-ils été interrogés en tant que *personas*, c'est-à-dire « *des archétypes d'utilisateurs utilisés dans le processus de conception de services pour représenter et décrire les buts, les besoins et les caractéristiques de différents groupes d'usagers* »<sup>7</sup> (dans le cas présent, un seul groupe d'usagers, donc), même si leur proximité avec la bibliothèque et ses services auraient pu laisser penser qu'ils formaient un public privilégié en termes d'accès aux informations, et donc pas forcément demandeur de nouveau service documentaire. Pourtant, nos échanges, largement informels, ont montré que même les doctorant·e·s formé·e·s par la BULAC à la recherche d'information et à la veille au cours de leur cursus antérieur à l'Inalco ont une pratique aléatoire et restreinte de la veille. En effet, leur veille se limite majoritairement à consulter les sites des revues qu'ils·elles ont l'habitude de lire ou des laboratoires où ils·elles savent pouvoir trouver un·e chercheur·se dont le sujet de recherche est proche du leur. Mais ils·elles n'ont pour la plupart pas mis en place de veille systématique, encore moins automatisée. Cela dit, leur demande en matière de veille concerne essentiellement leur domaine précis de recherche et un outil de découverte, s'il les intéresse sur le plan intellectuel, ne semble pas leur avoir manqué jusque-là. Par ailleurs, ils·elles ne connaissent généralement la plateforme hypotheses.org que de nom et, s'ils·elles n'y ont pas ouvert de carnet, ne la consultent pas.

Dans la mesure où le projet de carnet radar ne semble pas répondre à une demande ni à un besoin identifié de la part des publics, il est essentiel d'effectuer une démarche d'analyse de la demande de la BULAC afin de connaître plus précisément les attentes de cette dernière et

---

<sup>6</sup> GRONIER, Guillaume. Méthodes de design UX et démarche qualité appliquées aux bibliothèques universitaires. *I2D – Information, données & documents* [en ligne]. 2017, Vol. 54, n° 1, p. 46-47. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2017-1-page-46.htm>. Cairn.info.

<sup>7</sup> GRONIER, Guillaume. Méthodes de design UX et démarche qualité appliquées aux bibliothèques universitaires. *I2D – Information, données & documents* [en ligne]. 2017, Vol. 54, n° 1, p. 46-47. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2017-1-page-46.htm>. Cairn.info.

les objectifs qu'elle se propose d'atteindre par le biais du carnet. Cette analyse a été conduite auprès de la responsable du service AER et est schématisée par la carte conceptuelle ci-contre.

## 2 Mise en place du carnet radar : étapes du projet

### 2.1 La sélection des sources : méthode et difficultés rencontrées

Les quelque 2 800 blogs catalogués par Hypothèses, début septembre 2018, sont tenus par des laboratoires de recherche, des équipes transdisciplinaires rassemblées autour d'un projet spécifique (souvent financé par l'Agence nationale de la recherche), des thésards documentant l'avancée de leur travail, des revues à comité de lecture ou encore des centres de recherche, en France ou à l'étranger. De ce fait, les styles, mais également les langues de rédaction, sont différents d'un blog à l'autre. Quand bien même leur contenu ne relèverait pas forcément du travail de recherche en lui-même, tous sont cependant considérés comme des carnets de recherche, notamment car ils contribuent à la diffusion de la recherche et à sa visibilité sur Internet, l'un des enjeux majeurs à l'heure actuelle<sup>8</sup>. En effet, nombre d'entre eux ont pour principal objet l'annonce de différents événements : colloque, soutenance de thèse, appel à projet, publication d'un article ou contribution, présentation d'un membre de l'équipe... éléments que la BULAC a tout d'abord décidé d'exclure de sa veille.

Outre la difficulté de devoir sélectionner des blogs qui ne publieraient que des contenus de fond, le grand nombre de blogs présents sur la plateforme nécessite une démarche systématique pour leur exploration. Une recherche dans le catalogue par mots clés non seulement donne des résultats peu fiables, mais nécessiterait en amont un travail fastidieux de détermination desdits mots clés, en adéquation avec l'indexation faite par Hypothèses, afin de s'assurer d'une recherche la plus exhaustive possible. Le catalogue proposant un certain nombre de facettes thématiques et géographiques, il a été décidé de l'étudier par ce biais. Ainsi, toutes les facettes géographiques ont été explorées, ainsi que les facettes thématiques « Société », « Religion », « Musique » et « Folklore ».

Hypothèses annonce sur la page d'accueil de son catalogue que les carnets hébergés sont catalogués à partir du moment où ils sont « actifs », sans toutefois préciser ce que signifie « être actif » : y a-t-il un nombre d'articles seuil ? Une fréquence de mise à jour ? L'exploration systématique du catalogue montre que cette définition est extrêmement floue : en effet, certains blogs ne sont en réalité catalogués que plusieurs années après... leur cessation d'activité. Ainsi, il est fréquent de lire des blogs catalogués en 2018 qui n'ont

---

<sup>8</sup> MULLER, Catherine, DILLAERTS, Hans et EPRON, Benoît. Quels enjeux éditoriaux pour un carnet de recherche ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. Juin 2018, n° 15. [Consulté le 22 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/contributions/quels-enjeux-editoriaux-pour-un-carnet-de-recherche-0>.

publié aucun article depuis 2015. Aussi, la date de catalogage n'étant pas un critère d'activité ou de création récente d'un blog, nous n'avons éliminé aucun blog *a priori* et avons consulté la totalité des blogs catalogués dans les facettes susmentionnées soit, au total, 1 885 blogs. De plus, cette lecture systématique a montré que l'indexation par facette n'était pas totalement fiable non plus. Du moins n'est-elle pas exhaustive : par exemple, certains blogs classés uniquement en « Société » auraient pu également être classés dans une zone géographique, ce qui n'était pas le cas... ce qui justifiait, par conséquent, d'explorer la facette « Société » en plus des facettes géographiques.

Une première sélection des sources a été opérée, par exploration systématique, au cours du premier mois. Cette sélection a été faite selon des critères relativement larges, dans l'attente d'une validation et d'une précision par la direction scientifique de la BULAC. Ainsi, les critères retenus lors de ce premier tri tenaient surtout à l'activité du blog (tout carnet inactif depuis janvier 2017 ou avant étant éliminé de la sélection), à la teneur des contenus (une majorité d'articles de fond étant attendue), mais surtout au sujet (études aréales ou regard non occidental sur un sujet transverse). Plus de 300 blogs ont ainsi été sélectionnés et renseignés dans un tableau précisant leur aire géolinguistique de rattachement, leur teneur (plus ou moins d'articles de fond) et, partant, leur éligibilité à devenir une source de la veille radar.

Cette première sélection a été présentée à la direction scientifique de la BULAC, lors d'une réunion de travail. Les critères ont alors été affinés : le délai d'inactivité a été fixé à un an (soit juillet 2017), mais une plus forte proportion de billets à caractère événementiel a été acceptée. En outre, la décision de conserver toutes les langues de rédaction proposées par Hypothèses a été confirmée, dans la mesure où le public visé est multilingue. Seuls les carnets proposant un même article en plusieurs langues risquent de poser un problème, nécessitant la suppression des articles en doublon, *a posteriori*.

Un deuxième tri a donc été opéré à la suite de cette réunion, en s'appuyant sur les critères précisés et en s'attachant encore davantage au contenu publié, afin d'en évaluer la pertinence<sup>9</sup>. 112 sources ont alors été identifiées pour le carnet radar.

---

<sup>9</sup> TISSERAND-BARTHOLE, Carole. Blogs : comment les identifier et évaluer leur crédibilité ? *Netsources*. Février 2015, no 114.

## 2.2 Structuration des sources sélectionnées

Pour que le carnet radar soit compréhensible et exploitable par les chercheur·se·s, et étant donné le grand nombre et la variété des sources sélectionnées, une structure lisible est nécessaire. L'ensemble des flux ne peut en effet être agrégé et diffusé indifféremment, au risque pour les lecteur·trice·s de ne pas comprendre l'objet du carnet. Plusieurs structurations possibles ont donc été examinées.

La structuration la plus évidente, car déjà utilisée dans les collections de la BULAC et habituelle dans les recherches aréales, est une structuration par aires géolinguistiques. Cependant, dans la mesure où le carnet a pour vocation de faire découvrir des recherches transverses ou situées ailleurs que dans l'aire habituelle du lecteur, il peut être intéressant de trouver une structure permettant l'exploration et faisant du carnet radar un nouvel outil de découverte simplifié<sup>10</sup>. Une approche par discipline a donc été testée. L'attribution d'une étiquette disciplinaire à chaque blog s'est toutefois révélée ardue : de nombreux carnets revendiquent en effet leur transdisciplinarité et même ceux qui ne la revendiquent pas se situent souvent à la frontière entre deux disciplines. Par ailleurs, une fois les étiquettes attribuées, la structure globale s'est avérée beaucoup trop déséquilibrée, l'histoire occupant une part très importante, aux côtés de nombreuses disciplines représentées par un très petit nombre de carnets. Cette structuration a donc été abandonnée, au profit d'une structuration par aires, plus classique.

Même classique, la structuration par aires n'est cependant pas évidente. En effet, pour structurer il faut délimiter les aires et rentrer dans des considérations géopolitiques mouvantes<sup>11</sup>. Pour ses collections, la bibliothèque a adopté une classification par zones strictement géographiques : Europe, Asie, AMOMAC (Afrique, Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale), Amériques, Océanie-Pacifique. La direction scientifique n'a toutefois pas souhaité réutiliser ce découpage pour structurer le carnet radar, mais plutôt s'attacher à retranscrire le

---

<sup>10</sup> LIDA, Soledad. *Les outils de découverte en bibliothèque universitaire* [en ligne]. 2016. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67305-les-outils-de-decouverte-en-bibliotheque-universitaire.pdf>

<sup>11</sup> Ainsi, Neil Smith estime : « *ce qui est considéré comme une aire, voire comme une frontière, a été radicalement modifié. C'est comme si tout le puzzle global avait été jeté en l'air et que nous sommes en train d'essayer de remettre les pièces dans le bon ordre, aussi bien de manière conceptuelle que pratique* ». (traduction par nos soins : "What counts as an area or even as a border around a certain area has been radically transformed. It is as if the whole global jigsaw puzzle was thrown in the air and we are currently trying to put the pieces back together again, conceptually as well as in practice.") WESLEY-SMITH, Terence et GOSS, Jon (dir.). *Remaking Area Studies: Teaching and Learning across Asia and the Pacific*. [S.l.] : University of Hawai'i Press, 30 avril 2010. [Consulté le 13 septembre 2018]. ISBN 978-0-8248-3321-3. DOI 10.21313/hawaii/9780824833213.001.0001.

découpage utilisé pour les groupements d'intérêt scientifique (GIS) mis en œuvre par le CNRS, qui est davantage familier aux chercheurs.

L'examen des différents GIS montre toutefois que leurs aires se recoupent parfois ou, au contraire, laissent des zones non clairement attribuées. Ainsi, plusieurs GIS se « partagent » l'Afrique du Nord ou l'Asie centrale. Il est donc nécessaire d'élaborer de nouvelles catégories, permettant de classer la majorité des carnets sélectionnés de manière claire et non opposable, même si certains d'entre eux peuvent appartenir à deux catégories différentes.

Nous avons par conséquent opté pour une classification proche de celle de la BULAC, nuancée d'appellations propres aux GIS, en ajoutant deux catégories pour les carnets dont le sujet est transverse :

- Afrique ;
- Amériques ;
- Asie et Pacifique ;
- Europe médiane et mondes russes ;
- Moyen-Orient et mondes musulmans ;
- Mondes en regard (pour les recherches comparatives) ;
- Mondes connectés (pour les recherches plus globales).

### **2.3 L'agrégation des flux RSS : recherche d'une solution technique et contraintes**

Dès le départ, il a été déterminé que le carnet radar serait diffusé sur la plateforme hypotheses.org, qui utilise le CMS WordPress. Toutefois, les possibilités techniques laissées par Hypothèses sur sa plateforme n'étaient pas connues, notamment l'existence ou non d'un module de gestion des flux RSS, d'une part, et les fonctionnalités de ce dernier, d'autre part. Aussi une solution technique permettant d'agréger et de filtrer des flux RSS puis de les renvoyer vers WordPress a-t-elle été recherchée<sup>12</sup>.

Deux agrégateurs gratuits ont été utilisés pour agréger les flux sélectionnés lors de la première phase : Feedly, d'une part, et Inoreader, d'autre part. Les mêmes flux y ont été agrégés et structurés de la même manière, afin de comparer les fonctionnalités et les difficultés rencontrées. Hormis des détails d'affichage, la principale différence rencontrée, pour laquelle aucune explication n'a été trouvée, est un décalage dans la réception des

---

<sup>12</sup> TISSERAND-BARTHOLE, Carole. Peut-on encore réaliser une veille avec des outils gratuits en 2017 ? *Netsources*. Décembre 2017, n° 131.

nouveaux articles : les deux agrégateurs n'affichaient pas le même nombre de nouveaux articles. La plupart du temps il s'agissait de décalage temporel dans la réception, un article arrivant un jour plus tôt sur l'un que sur l'autre.

L'intérêt d'agréger les flux dans un outil tel que Feedly ou Inoreader est de pouvoir filtrer les articles qui en proviennent, mais aussi de créer éventuellement un nouveau flux unique, agrégeant plusieurs flux filtrés, pour le rediriger ensuite vers un CMS. Cette solution a été examinée et testée dans la mesure où les fonctionnalités mises à disposition par Hypothèses sur WordPress n'étaient pas connues : seule la possibilité de syndiquer le carnet à des flux était connue, sans savoir s'il était possible de filtrer ou structurer lesdits flux. Les deux outils ont montré leur maniabilité et leur compatibilité technique avec WordPress.

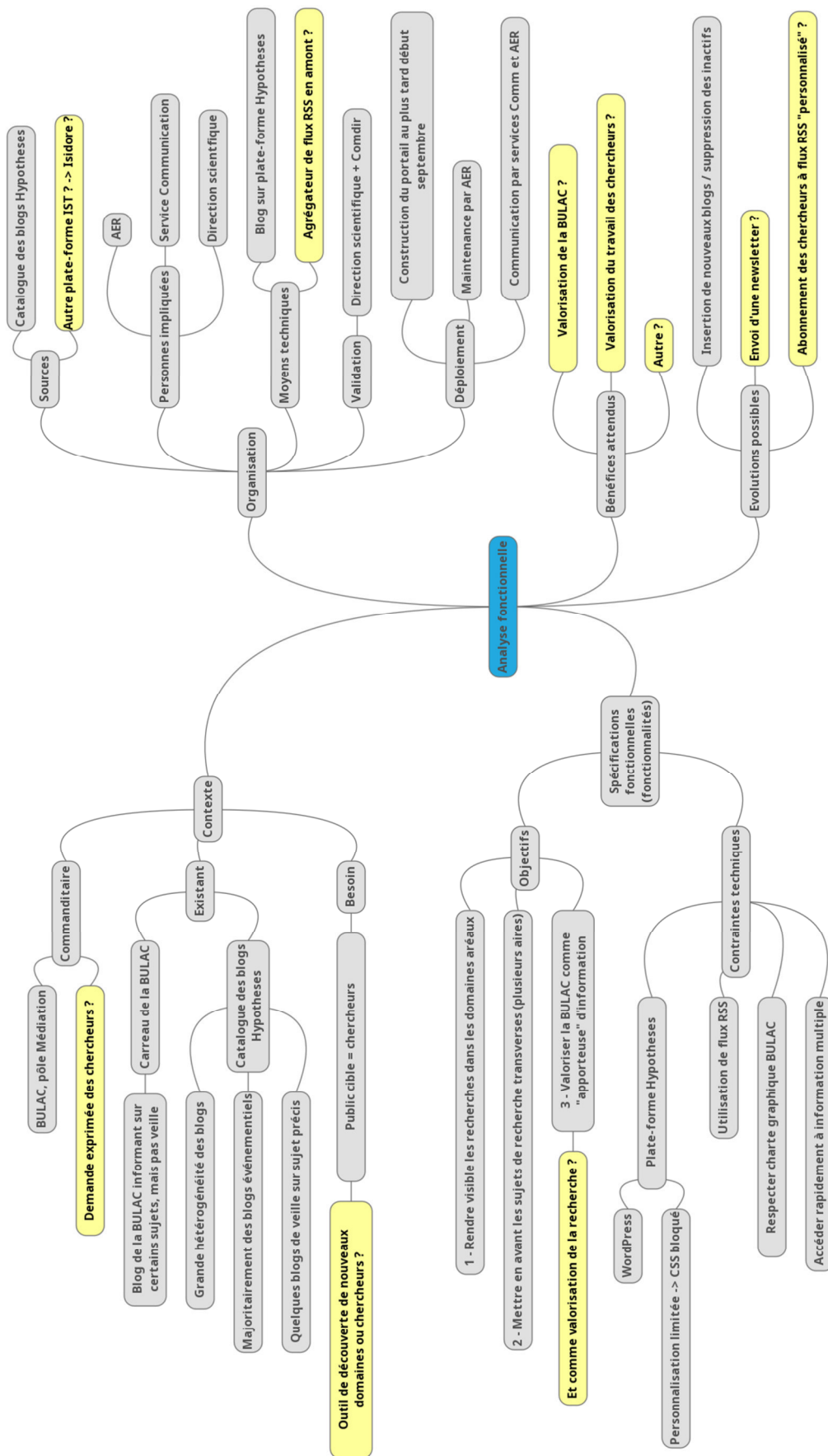
Cependant, lors de la demande d'ouverture d'un carnet test, c'est-à-dire hébergé sur la plateforme hypotheses.org mais de manière privée, afin de construire le carnet sans qu'il soit publié sur Internet, il s'est avéré que l'éditeur mettait à disposition l'outil Feed WordPress pour gérer les flux RSS. Aucune documentation sur cet outil n'ayant été trouvée, les tests déjà effectués avec Inoreader et Feedly ont été refaits afin d'explorer les fonctionnalités :

- les flux sélectionnés ont été enregistrés et catégorisés ;
- un menu a été constitué à partir des catégories de flux ;
- la catégorisation des articles remontés a été automatisée.

Les mêmes problèmes de décalage temporel ont été constatés : les articles n'apparaissaient pas au même moment sur Inoreader, gardé comme agrégateur test et cadre de comparaison, et dans WordPress. Même si nous n'avons pas su déterminer si la responsabilité en incombait à l'agrégateur ou au flux RSS en lui-même, nous avons considéré que ce problème était mineur, dans la mesure où l'objet du carnet radar est certes de diffuser l'actualité de la recherche, mais qu'il ne s'agit pas d'une actualité brûlante au point de nécessiter l'immédiateté : un jour de décalage reste acceptable.

Par ailleurs, l'exploration de l'outil n'a pas permis de trouver de fonction de filtre automatique des flux. Il restait possible de bloquer temporairement la remontée des articles par les flux, jusqu'à validation manuelle, mais cela aurait nécessité une maintenance régulière et consommatrice de temps pour que le carnet reste actif, d'une part, et actualisé, d'autre part. Aussi la direction scientifique de la BULAC a-t-elle décidé que le filtrage éventuel des articles (élimination des articles redondants ou non pertinents) se ferait *a posteriori* : par défaut, tous les articles sont publiés sur le carnet radar automatiquement.

Illustration 6 - Carte conceptuelle d'analyse fonctionnelle du carnet radar





## 2.4 Conception du portail pour la diffusion de la veille

L'agrégation de flux fournit la matière première de la veille que veut proposer le carnet radar. Sa diffusion nécessite toutefois la conception d'un portail structurant les articles collectés automatiquement et mettant en avant le travail de sélection effectué par la BULAC. Cette diffusion se faisant nécessairement sur la plateforme hypotheses.org et, par conséquent, par le biais du CMS WordPress, un certain nombre de choix techniques sont déjà contraints, notamment les feuilles de style et l'utilisation du module Feed WordPress pour organiser les flux. Il reste néanmoins un certain nombre de partis à prendre pour faciliter la navigation sur le portail et, partant, la découverte des articles.

Une démarche d'analyse fonctionnelle permet dans un premier temps de définir des priorités, de formaliser les contraintes indépassables et d'anticiper les décisions à prendre en termes de structuration des contenus du portail, mais également de choix graphiques. Elle peut être schématisée selon la carte heuristique ci-contre. Par ailleurs, le cahier des charges établi au cours du projet rappelle notamment les points suivants :

- L'organisation du portail doit permettre de repérer rapidement les articles susceptibles d'intéresser le.la lecteur.trice, mais également ceux qu'il-elle n'attend pas : si le regroupement des différentes sources par aire géographique doit respecter les habitudes des internautes, la page d'accueil doit également mettre en avant des sujets transverses, qui sortent de la logique aréale et permettent de découvrir de nouveaux sujets. La structure des contenus doit être immédiatement lisible.
- Le contenu du portail (articles issus d'autres sites, importés par flux RSS) doit être explicite et les sources utilisées clairement identifiées. La lecture des articles doit permettre d'accéder à la source originale.
- La charte graphique de la BULAC doit être respectée autant que faire se peut : le CMS WordPress choisi par la plateforme hypotheses.org permet *a minima* une adaptation des couleurs et l'insertion du logo, mais les polices ne sont en revanche pas utilisables dans les modèles proposés. Une attention particulière doit être portée à l'accessibilité du portail : le choix des couleurs, même contraint par la charte graphique, doit assurer la lisibilité par les personnes malvoyantes et les images doivent être renseignées de manière à être lisibles par des logiciels de reconnaissance visuelle. De manière générale, l'aspect visuel du site doit rester sobre afin de mettre en avant le contenu. Les images doivent rester illustratives et ne pas prendre le dessus sur les textes.

## 2.5 Mise en avant et valeur ajoutée : démarche et mise en forme

Afin que le carnet radar ne se limite pas à une rediffusion d'articles déjà publiés par ailleurs et que la valeur ajoutée par la BULAC soit visible, en plus de la sélection puis de la structuration des flux RSS, le portail créé met également en avant certains articles, sélectionnés par l'équipe AER de la BULAC. Cette mise en avant ne peut, par définition, se faire que manuellement. Elle implique de repérer rapidement les articles les plus intéressants et/ou les plus récents et de les configurer de manière à ce qu'ils apparaissent dans le carrousel de la page d'accueil.

Par défaut, ce carrousel proposé par WordPress implique que les articles choisis soient accompagnés d'une illustration, mais cette illustration n'est pas remontée automatiquement avec l'article depuis le site d'origine. Il faut donc l'ajouter manuellement. Pour une exploitation la plus simple et rapide possible, il a d'abord été décidé que, lors de la sélection des articles à mettre en avant, l'illustration accompagnant originellement l'article serait récupérée et ajoutée sur WordPress. Toutefois, la qualité bien souvent médiocre des images d'origine entraîne une pixellisation qui nuit à l'esthétique du carnet radar. Il a alors été proposé, lors du comité de direction validant la construction du carnet radar, de sélectionner des images de meilleure qualité, même si elles ne sont pas issues du site d'origine. Cette démarche, qui ne peut qu'améliorer l'aspect visuel du carnet, nécessite toutefois l'accès à une banque d'images libres de droit déjà prête ou la constitution d'une telle banque, mais aussi et surtout le recours à des compétences en recherche d'images et à du temps de travail, ce qui ne faisait pas partie de la commande initiale. Si toutefois elle est mise en place par la suite, elle ne saurait qu'améliorer l'expérience utilisateur des lecteur·trice·s et inscrire ainsi le carnet radar dans une démarche qualité bienvenue en bibliothèque<sup>13</sup>.

---

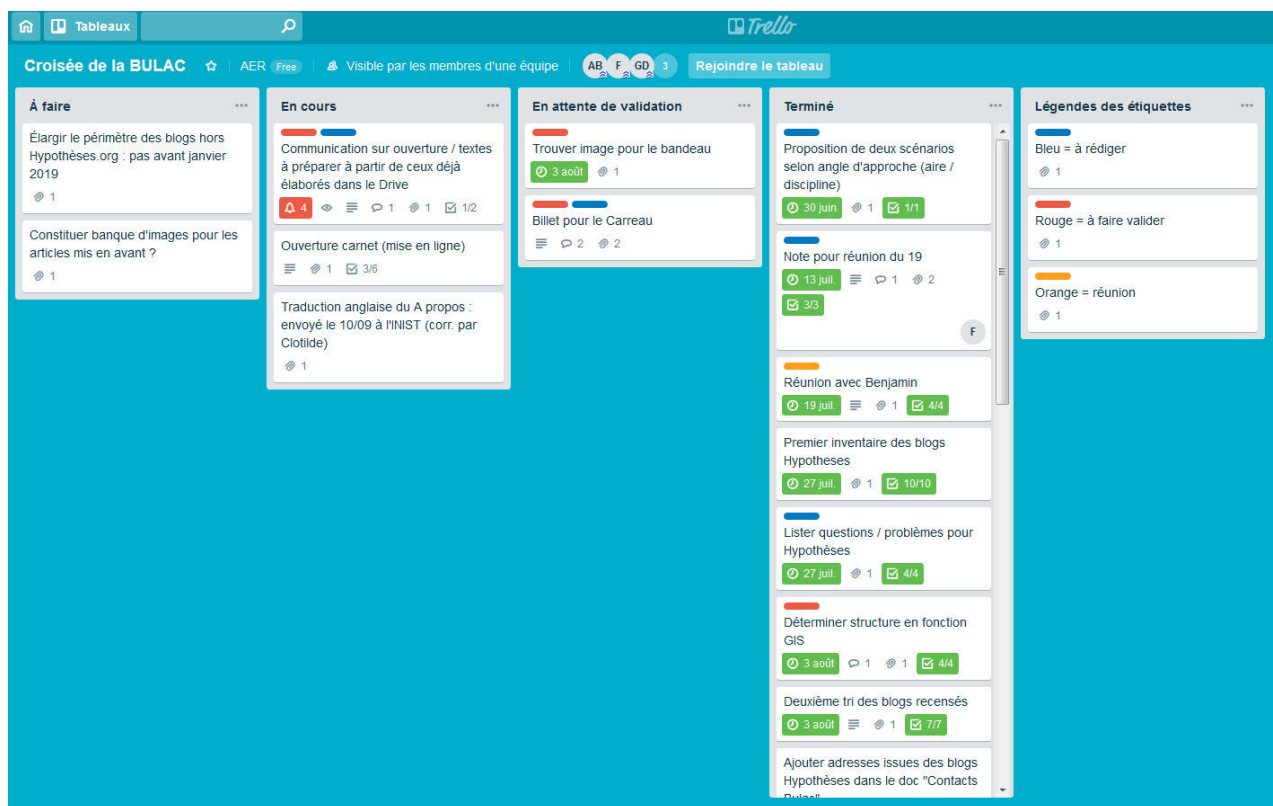
<sup>13</sup> GRONIER, Guillaume. Méthodes de design UX et démarche qualité appliquées aux bibliothèques universitaires. *I2D – Information, données & documents* [en ligne]. 2017, Vol. 54, n° 1, p. 46-47. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2017-1-page-46.htm>. Cairn.info.

## 3 Conduite de projet et limites

### 3.1 Un projet collaboratif

Comme tout projet de mise en place d'une veille<sup>14</sup>, la création du carnet radar voulu par la BULAC a suivi un certain nombre d'étapes, allant de la sélection des sources à la construction d'un portail pour la diffusion. Ces étapes ont été consignées et partagées au sein de l'équipe AER par le biais de la plateforme gratuite de gestion de projets Trello.

**Illustration 7 - Copie d'écran du tableau de bord Trello, le 10 septembre 2018 (stage fini)**



L'utilisation de Trello permet non seulement de planifier et de suivre l'avancement du projet, mais aussi de tenir informés les autres membres de l'équipe AER. Elle permet également de transmettre le projet aux personnes qui achèveront les étapes qui n'ont pu être faites au cours de la mission pour l'INTD.

En raison des congés d'été, un certain nombre de points n'ont en effet pas pu être validés à temps. Ces points conditionnent notamment la diffusion du carnet sur la plateforme publique

<sup>14</sup> A, Camille. 5 étapes pour une diffusion efficace de sa veille. Dans : *CaddE-Réputation* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://caddereputation.over-blog.com/article-5-etapes-pour-une-diffusion-efficace-de-sa-veille-105547327.html>.

d'Hypothèses et la communication autour de cette diffusion, que ce soit en interne à la BULAC ou auprès des publics visés, chercheur·se·s comme étudiant·e·s. Il est donc nécessaire que l'équipe AER s'en saisisse et en assure le suivi. Il s'agit notamment de faire traduire le texte descriptif apparaissant sur le catalogue d'Hypothèses<sup>15</sup>, qui doit être en français et en anglais, ou d'adapter l'article destiné à paraître sur le Carreau de la BULAC, en accord avec la charte éditoriale de ce dernier. Ces tâches sont du ressort du service Communication de la BULAC.

Outre Trello, les outils collaboratifs ont été privilégiés tout au long du projet. Un dossier a été ouvert sur la plateforme Google Drive, utilisée par la BULAC, pour rassembler différents fichiers partagés et faciliter la participation de chacun. Ainsi, chaque texte destiné à alimenter la communication sur le projet a été rédigé sur un fichier partagé. De même, la réflexion au sujet du nom du carnet a fait l'objet d'un *brainstorming* ouvert, en plus de l'équipe AER, à l'ensemble du pôle Médiation, à la direction scientifique et au service Communication.

Enfin, les documents destinés à maintenir le carnet après la fin du projet ont été rédigés et mis à disposition dans le dossier Google Drive. Ces documents comprennent le descriptif des étapes suivies, les procédures techniques de maintenance<sup>16</sup>, ainsi que les tableaux de suivi de l'exploration du catalogue Hypothèses et de sélection des flux<sup>17</sup>, pour poursuivre cette dernière à partir des carnets qui seront catalogués après le 3 septembre 2018, date à laquelle la sélection actuelle s'arrête.

De manière générale, toute décision prise dans le cadre du projet, qu'elle soit technique (choix de l'agrégateur...) ou scientifique (définition des critères de sélection des sources...), a été documentée par le biais d'outils collaboratifs, puis a été validée par la direction de la BULAC. Une première réunion s'est en effet tenue le 19 juillet, en présence de la direction scientifique, dans l'objectif de valider les critères de sélection des blogs, la structuration des flux sélectionnés et l'utilisation de l'outil Feed WordPress, mais aussi de confirmer le lancement de la réflexion sur le nom du carnet radar. En fin de projet, le travail effectué a été présenté à l'ensemble du comité de direction de la BULAC, qui a validé le nom choisi collectivement, à savoir « La Croisée de la BULAC », et l'ensemble du portail créé.

---

<sup>15</sup> Voir annexe 1, page 85.

<sup>16</sup> Voir annexe 2, page 86.

<sup>17</sup> Voir annexe 3, page 89

## 3.2 Un projet en partie inachevé

### 3.2.1 La phase de communication n'a pas pu être incluse dans le projet en lui-même

Si la conception et la construction du carnet radar sont terminées à la fin de la mission INTD, toute la communication autour du projet reste encore à mener. Des documents ont certes été rédigés afin de faciliter le travail du service Communication, qui s'acquittera de cette phase, mais le projet n'est en quelque sorte pas totalement terminé, dans la mesure où sa pérennité, et son utilité, dépendent de la communication qui en sera faite, en externe comme en interne. En effet, dans la mesure où « *l'information prend de la valeur par son utilisation* »<sup>18</sup>, la diffusion peut paraître plus importante que la collecte.

Dans le cas présent, la communication au sujet de ce nouveau service ne concerne pas seulement les futur·e·s lecteur·trice·s extérieur·e·s à la BULAC, chercheur·se·s et étudiant·e·s, mais également les équipes de la bibliothèque, et ce pour deux raisons. Avant tout, il est important, dans toute organisation, que ses membres soient informés des projets qui sont menés en son sein. Cela favorise la coopération entre les services et contribue à la cohésion d'ensemble. Ensuite, dans la mesure où la communication par Internet ne peut suffire, une implication des personnels de la BULAC au projet permettrait qu'ils contribuent à la communication auprès des lecteur·trice·s en diffusant l'information de manière plus personnelle, voire spontanée. Pourtant, force a été de constater, tout au long de la mission, que celle-ci n'était pas connue des agents, voire que son intérêt n'était pas perçu lorsqu'on la leur présentait. L'organisation du travail ainsi que la répartition des locaux de la BULAC, les services étant dispersés sur plusieurs étages, ne sont certes pas des facteurs facilitateurs de communication au sein de l'organisation. Mais il existe des moyens, tels le forum de l'intranet ou les messages à tous les agents, qui permettent de présenter, au moins succinctement, le travail des uns aux autres.

En ce qui concerne la communication auprès des lecteur·trice·s extérieur·e·s, les documents préparés lors de la mission, et dont le service Communication doit se saisir, sont destinés à alimenter une communication institutionnelle par Internet, essentiellement assurée par la parution d'un article sur le Carreau de la BULAC, autre carnet hébergé sur hypotheses.org. L'audience du Carreau étant cependant restreinte et irrégulière, comme le montrent les statistiques de fréquentation relevées par WordPress, cette démarche risque de s'avérer insuffisante pour faire connaître la Croisée largement. C'est pourquoi une communication sur

---

<sup>18</sup> A, Camille. 5 étapes pour une diffusion efficace de sa veille. Dans : *CaddE-Réputation* [en ligne]. [s. d.]. [Consulté le 25 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://caddereputation.over-blog.com/article-5-etapes-pour-une-diffusion-efficace-de-sa-veille-105547327.html>.

les réseaux sociaux devrait accompagner la diffusion publique du carnet radar, de manière à toucher un lectorat plus large.

Dans la même optique d'utilisation des réseaux sociaux, il a été décidé que, lors de la mise en avant d'un article sur le carnet, un commentaire serait ajouté sur le site source (ou un mail envoyé au contact si les commentaires ne sont pas possibles), afin d'informer le·la rédacteur·trice de sa sélection par les équipes de la BULAC. Ceci permet non seulement de laisser la possibilité à celui·celle-ci de refuser sa mise en avant, mais surtout de faire connaître le carnet et, potentiellement, de susciter des visites par le biais des liens hypertextes.

La problématique de l'audience de la Croisée n'est pas seulement un enjeu pour la pérennité ou la pertinence du projet de carnet radar : en soi, l'existence du carnet tel qu'il a été conçu lors de cette mission peut être justifiée par son utilité pour le seul service AER. Il permet en effet déjà de se familiariser avec les différents types d'études aréales et a, de plus, servi à alimenter un fichier de contacts possibles pour les futures initiatives du pôle Médiation. Au-delà du carnet en lui-même, donc, l'enjeu est d'asseoir la présence de la BULAC sur Internet, d'une part, et de témoigner de l'appui qu'elle peut apporter aux chercheur·se·s, d'autre part. Il s'agit en effet surtout de montrer que la bibliothèque universitaire n'est pas qu'un rassemblement de ressources documentaires, dans lequel les étudiant·e·s et chercheur·se·s doivent s'orienter seuls, mais qu'elle peut également les aider à se repérer dans l'ensemble des ressources disponibles, même en dehors de ses collections, et à sélectionner les plus pertinentes.

Participer à la communication autour de la diffusion du carnet aurait par ailleurs permis de mener le projet à son véritable terme, en l'inscrivant dans une perspective plus large de développement des services de la bibliothèque, d'une part, et de renforcement des liens avec le milieu de la recherche, d'autre part.

### **3.2.2 Aucun retour d'expérience ne sera possible**

De la même manière que les besoins et demandes des futur·e·s lecteur·trice·s n'ont pas pu être recueillis en amont du projet, leurs avis n'auront pas pu être entendus en aval. Ces retours d'expérience auraient pourtant pu être intégrés dans une démarche de design UX, désormais attendue de tout service numérique, y compris en bibliothèque.

Outre un questionnaire de satisfaction, qui constitue le premier pas vers une démarche plus générale d'adaptation aux besoins des usagers, des tests d'utilisabilité, adaptés au cas de la conception de portail, auraient pu être menés, avant la diffusion publique du carnet, afin

d'améliorer celui-ci, si besoin. En effet, les « *tests d'utilisabilité permettent de sortir des débats stériles et des opinions péremptoires sur « ce qui est bien »* »<sup>19</sup> de manière concrète. Par ailleurs, ces tests peuvent être menés auprès des personnels de la bibliothèque et contribuer ainsi à ce que ces derniers se reconnaissent dans le service développé et le promeuvent auprès des lecteur·trice·s.

---

<sup>19</sup> DESGRANGES, Frédéric. Un petit pas pour la bibliothèque, un pas de géant pour l'utilisateur. *I2D – Information, données & documents* [en ligne]. 2017, Vol. 54, n° 1, p. 65-66. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2017-1-page-65.htm>. Cairn.info.





## Conclusion



Le développement des nouvelles technologies de l'information et des communications ainsi que celui, concomitant, du web 2.0 ont bousculé les bibliothèques universitaires en donnant aux étudiant·e·s et chercheur·se·s le sentiment que l'information était plus facilement accessible et qu'ils·elles pouvaient donc se passer des services des professionnel·le·s de l'information.

L'abondance et l'inégalité de ces informations a pourtant, au contraire, accentué la nécessité de les sélectionner et de les structurer afin d'assurer un travail de recherche de qualité. À ce besoin plus important en ingénierie documentaire est venu s'ajouter, grâce au numérique a de nouvelles pratiques de travail, plus mobiles et avec de nouvelles formes de collaboration. Ces nouveaux paramètres sont autant de défis auxquels les bibliothèques ont dû s'adapter.

La réponse à ces deux tendances générales a été apportée par la mise en place, en bibliothèques universitaires, de nouveaux services innovants, soit en adaptant les services habituels, soit en en créant de nouveaux. La plupart d'entre eux ont pris la forme de services à distance, pour s'adapter aux nouvelles mobilités des lecteur·trice·s et assurer une présence de l'institution en dehors de ses murs. Pourtant, « *si on considère que l'objectif des services de documentation consiste à tout mettre en œuvre pour que les chercheurs (re)trouvent le chemin de la bibliothèque comme unité physique, il pourra paraître paradoxal que cette entreprise se traduise par un développement des services à distance comme moyen de renouer des liens de proximité...* »<sup>1</sup> Ce paradoxe n'est toutefois qu'apparent : en effet, asseoir sa présence sur Internet permet à une bibliothèque universitaire d'affirmer sa valeur ajoutée et, surtout, de la rendre visible auprès de publics dont le réseau est désormais la première source d'information.

Le développement de services à distance peut prendre plusieurs formes. Prolongement des revues de presse autrefois proposées en format papier, la veille documentaire en est une. Elle est souvent menée à destination des professionnel·le·s de l'information, mais elle peut également s'adresser aux publics des bibliothèques et prendre alors une orientation thématique. C'est le cas de la veille mise en place à la BULAC par l'intermédiaire du carnet hypotheses.org intitulé « La Croisée de la BULAC » et sur laquelle s'appuie ce mémoire.

Service en ligne, donc désincarné, cette veille ne pourra toutefois vivre et remplir son office que si elle est accompagnée d'une stratégie de communication, d'une part, et d'une appropriation personnelle, d'autre part. Ainsi, et de manière très pragmatique, une

---

<sup>1</sup> VAN DOOREN, Bruno. Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France*. 2006, Vol. 51, n° 2, p. 22-32.

intervention humaine est nécessaire pour la mise en avant de certains articles et ce malgré les nombreux automatismes instaurés pour que la veille s'alimente toute seule par le biais des flux RSS. Ensuite, pour que le carnet soit perçu comme une émanation de la BULAC, et donc avec une valeur ajoutée qui lui est propre, il faut qu'elle y imprime sa marque. Le choix de la mise en avant des articles en est une des formes et c'est pourquoi il n'a pas été automatisé. Enfin, une communication par le seul biais des réseaux sociaux et des sites, institutionnel ou blog, ne saurait suffire pour annoncer l'existence du carnet et inciter les lecteur·trice·s à le consulter. C'est pourquoi les équipes de la BULAC doivent s'approprier le contenu du carnet afin d'être en mesure d'en parler à chaque interlocuteur·trice de manière individuelle et adaptée.

De manière générale, le fait que les services fournis par une bibliothèque soient désormais accessibles à distance ne suffit pas à renforcer sa visibilité ni à rendre évidente sa valeur ajoutée. Il faut que lesdits services soient adaptés aux publics, voire individualisés dans le cas des formations ou de certaines formes de médiation documentaire. La veille fait partie de ces services qui pourraient être personnalisés en fonction de chaque lecteur·trice. Ce n'est toutefois pas le cas du carnet élaboré par la BULAC. En effet, sa fonction ne s'arrête pas seulement à fournir une veille aux chercheur·se·s sur leur domaine mais le carnet doit aussi leur permettre de découvrir d'autres sujets de recherche. Il s'agit donc d'une veille à destination de l'ensemble des publics et des équipes de la bibliothèque universitaire. La structuration de ses contenus permet cependant à chacun·e de ne s'intéresser qu'à son aire géoculturelle de prédilection, s'il·elle le souhaite, contournant ainsi l'un des objectifs du carnet et ouvrant la voie à une individualisation de la lecture.

La diffusion du carnet de veille La Croisée de la BULAC ne s'appuie pour l'instant que sur la plateforme Hypothèses, mais le projet pourrait être prolongé et élargi en intégrant d'autres sources, issues du web en général. Les sites des bibliothèques semblables à la BULAC ou rattachées à des institutions partenaires ont été explorés également mais les informations qu'elles diffusaient ne répondaient pas aux critères établis par la direction scientifique et elles n'ont donc pas été retenues.

D'autres types de sources pourraient être envisagés, comme les revues scientifiques, dont certaines sont déjà intégrées, *via* leur carnet sur [hypotheses.org](http://hypotheses.org), ou d'autres sites de chercheurs hébergés ailleurs que sur Hypothèses. La veille radar proposée aujourd'hui n'est de toute façon pas exhaustive des possibilités offertes par Internet et laisse le champ libre à de plus amples recherches de sources. Ainsi les retours d'expérience des lecteur·trice·s du

carnet dans sa version actuelle et, de toute façon, une réelle interrogation de leurs besoins constitueraient des pistes d'exploration possible.



## Bibliographie

La bibliographie analytique suivante a été arrêtée le 28 septembre 2018. Elle comprend 64 références. Elle n'a pas pour vocation l'exhaustivité sur le sujet. Seules les sources reprises dans ce mémoire y figurent.

Les notices ont été regroupées sous trois rubriques suivant la progression logique de ce mémoire :

- le numérique, une opportunité pour innover en bibliothèque universitaire ;
- la BULAC, une bibliothèque universitaire originale ;
- la mise en place d'un nouveau service documentaire : une veille sur les études aréales.

La rédaction des références bibliographiques est conforme aux normes :

- Z44-005. décembre 1987. Documentation. Références bibliographiques : contenu, forme et structure ;
- NF ISO 690-2 février 1998 Information et documentation. Références bibliographiques, documents électroniques, documents complets et parties de documents.



## Partie I - Le numérique, une opportunité pour innover en bibliothèque universitaire

1. ACCART, Jean-Philippe. *La médiation à l'heure du numérique*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2016. Collection Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-1505-3.
2. ACRL RESEARCH PLANNING AND REVIEW COMMITTEE. Top Trends in Academic Libraries: A Review of the Trends and Issues Affecting Academic Libraries in Higher Education. *College & Research Libraries News*. 2014. Vol. 75, n° 6.
3. ALEXANDRE PAILLEY. LILLIAD, première BU lauréate du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques francophones! *ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires* [en ligne]. 11 décembre 2017. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/lilliad-premiere-bu-laureate-du-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-francophones/>
4. AUTHEMAYOU, Céline. Avec Lilliad, l'université Lille 1 révolutionne la bibliothèque universitaire. *EducPros* [en ligne]. 20 janvier 2017. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/lilliad-l-universite-lille-1-revolutionne-la-bibliotheque-universitaire.html>
5. BARRET, Elydia. *Quel rôle pour les bibliothèques dans les humanités numériques ?* [en ligne]. Mémoire de Diplôme de conservateur de bibliothèque. Lyon : ENSSIB, 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64711-quel-role-pour-les-bibliotheques-dans-les-humanites-numeriques.pdf>
6. BARTHET, Émilie et REGE, Adeline. Le périmètre des compétences redéfini. Les bibliothèques universitaires. *I2D – Information, données & documents* [en ligne]. 2015. Vol. 53, n° 4, pp. 64-64. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-4-page-64.htm>
7. BOURDENET, Philippe. *L'espace documentaire en restructuration: l'évolution des services des bibliothèques universitaires*. [en ligne]. Thèse. Paris : CNAM-INTD, 2013. Disponible à l'adresse : <http://www.theses.fr/2013CNAM0879/document>
8. BROUDOUX, Evelyne. *L'écosystème scientifique à l'heure de la participation sur le web* [en ligne]. 6 mai 2013. [Consulté le 10 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : [https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00998364/document](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00998364/document)

9. CALENGE, Bertrand. *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1465-0.
10. CAVALIER, François et POULAIN, Martine (éd.). *Bibliothèques universitaires: nouveaux horizons*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2015. Collection bibliothèques. ISBN 978-2-7654-1469-8.
11. CHARTRON, Ghislaine. La valeur des services documentaires en prise avec le numérique. *Bulletin des bibliothèques de France*. 2012. Vol. 57, n° 5, pp. 14-18.
12. CHARTRON, Ghislaine, EPRON, Benoît et MAHÉ, Anaïg (éd.). *Pratiques documentaires numériques à l'université: actes du] colloque, [Villeurbanne, École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2 juillet 2009*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2012. Papiers. ISBN 978-2-910227-88-3.
13. COLLÈGE DOCTORAL. *Catalogue des formations 2019. Pour votre devenir professionnel* [en ligne]. Sorbonne Université. 2018. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : [http://college.doctoral.sorbonne-universites.fr/fileadmin/user\\_upload/documents-telechargeables/Catalogue/Catalogue-2018-19septembre.pdf](http://college.doctoral.sorbonne-universites.fr/fileadmin/user_upload/documents-telechargeables/Catalogue/Catalogue-2018-19septembre.pdf)
14. DENECKER, Claire, DURAND-BARTHEZ, Manuel, BOUDRY, Christophe, RÉSEAU DES UNITÉS RÉGIONALES DE FORMATION À L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (FRANCE) et RENCONTRES FORMIST (éd.). *La formation des doctorants à l'information scientifique et technique: colloque*. Villeurbanne (Rhône) : Presses de l'ENSSIB, 2011. ISBN 978-2-910227-93-7.
15. DEWEY, Barbara I. (éd.). *Transforming research libraries for the global knowledge society*. Oxford : Chandos Pub, 2010. Chandos information professional series. ISBN 978-1-84334-594-7.
16. DI PIETRO, Christelle. *Produire des contenus documentaires en ligne: quelles stratégies pour les bibliothèques ?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2014. ISBN 979-10-91281-37-9.
17. DI PIETRO, Christelle. *Impulser et piloter l'innovation en bibliothèque: mode d'emploi*. Mémoire de Diplôme de conservateur de bibliothèque. Lyon : ENSSIB, 2015.
18. DUCHESNEAU, François. La bibliothèque universitaire décloisonnée et le laboratoire en réseau. In : BERNARD, M. (éd.), *Du livre à Internet: quelles universités ?* [en ligne]. Paris,

France : CCIFQ, Centre de Coopération Interuniversitaire Franco-Québécoise, juin 2002. pp. 61-62. Disponible à l'adresse : <https://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000474>

19. GALAUP, Xavier. *Développer la médiation documentaire numérique*. Villeurbanne : Enssib, 2013. ISBN 978-2-910227-99-9.

20. GRADMANN, Stefan. From containers to content to context: The changing role of libraries in eScience and eScholarship. HJØRLAND, HANS JØRN NIELSEN AND HEL, Birger (éd.), *Journal of Documentation* [en ligne]. 4 mars 2014. Vol. 70, n° 2, pp. 241-260. [Consulté le 10 septembre 2018]. DOI [10.1108/JD-05-2013-0058](https://doi.org/10.1108/JD-05-2013-0058). Disponible à l'adresse : <http://www.emeraldinsight.com/doi/10.1108/JD-05-2013-0058>

21. HJØRLAND, Birger, JØRN NIELSEN, Hans et HØYRUP, Helene. Introduction to the special issue: perspectives on research libraries. HJØRLAND, HANS JØRN NIELSEN AND HEL, Birger (éd.), *Journal of Documentation* [en ligne]. 4 mars 2014. Vol. 70, n° 2, pp. 198-201. [Consulté le 10 septembre 2018]. DOI [10.1108/JD-04-2013-0043](https://doi.org/10.1108/JD-04-2013-0043). Disponible à l'adresse : <http://www.emeraldinsight.com/doi/10.1108/JD-04-2013-0043>

22. MERCIER, Arnaud et SWIATEK, Cécile. Les bibliothécaires de l'université au service de la lutte contre les fake news. *The Conversation* [en ligne]. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://theconversation.com/les-bibliothecaires-de-luniversite-au-service-de-la-lutte-contre-les-fake-news-97431>

23. MORRIELLO, Rossana. Une bibliothèque universitaire face au multimédia. *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*. 2000. N° 186, pp. 46-50.

24. MUET, Florence. Mutations de l'enseignement supérieur et perspectives stratégiques pour les bibliothèques universitaires. *Documentaliste-Sciences de l'Information* [en ligne]. 2009. Vol. 46, n° 4, pp. 4-12. DOI [10.3917/docsi.464.0004](https://doi.org/10.3917/docsi.464.0004). Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2009-4-page-4.htm>

25. OLE FINNEMANN, Niels. Research libraries and the internet: On the transformative dynamic between institutions and digital media. HJØRLAND, HANS JØRN NIELSEN AND HEL, Birger (éd.), *Journal of Documentation* [en ligne]. 4 mars 2014. Vol. 70, n° 2, pp. 202-220. [Consulté le 10 septembre 2018]. DOI [10.1108/JD-05-2013-0059](https://doi.org/10.1108/JD-05-2013-0059). Disponible à l'adresse : <http://www.emeraldinsight.com/doi/10.1108/JD-05-2013-0059>

26. PAILLEY, Alexandre. Retour sur la journée d'étude du congrès #ADBU2017 : « Les bibliothécaires, acteurs de la recherche ». *ADBU – Association des directeurs et des*

*personnels de direction des bibliothèques universitaires* [en ligne]. 9 novembre 2017. [Consulté le 25 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/retour-sur-la-journee-detude-du-congres-adbu2017-les-bibliothecaires-acteurs-de-la-recherche/>

27. POTELLE, Stéphane. L'innovation au coeur des bibliothèques universitaires : retour sur la création d'un Département recherche et développement au SCD de l'université Paris 8 Vincennes Saint-Denis. *ADBU – Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires* [en ligne]. 25 janvier 2016. [Consulté le 2 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://adbu.fr/linnovation-au-coeur-des-bibliotheques-universitaires-retour-sur-la-creation-dun-departement-recherche-et-developpement-au-scd-de-luniversite-paris-8-vincennes-saint-denis/>

28. RIN, RLUK. *The value of libraries for research and researchers*. RIN & RLUK Report. 2011.

29. ROCHE, Florence et SABY, Frédéric (éd.). *L'avenir des bibliothèques, l'exemple des bibliothèques universitaires*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2013. Papiers. ISBN 979-10-91281-13-3.

30. ROSSET, Thérèse. BUA innovante. *Université d'Angers* [en ligne]. 3 janvier 2012. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.univ-angers.fr/fr/acces-directs/bibliotheque/prix-de-l-innovation.html>

31. VAN DOOREN, Bruno. Pour une analyse prospective des bibliothèques de recherche. *Bulletin des bibliothèques de France*. 2006. Vol. 51, n° 2, pp. 22-32.

32. *Les défis des bibliothèques universitaires au cœur de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche* [en ligne]. 2018. Ex Libris. Disponible à l'adresse : [http://www.archimag.com/sites/archimag.com/files/private/livres-blancs/pdf/Livre blanc ExLibris%20\(2\).pdf](http://www.archimag.com/sites/archimag.com/files/private/livres-blancs/pdf/Livre%20blanc%20ExLibris%20(2).pdf)

33. Bibliothèques universitaires, chercheurs et étudiants : les défis des BU en pleine transformation digitale. *Archimag* [en ligne]. [Consulté le 11 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2018/09/10/bibliotheques-universitaires-chercheurs-etudiants-defis>

34. Expérimenter l'innovation pédagogique à LILLIAD | LILLIAD. [en ligne]. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://lilliad.univ-lille.fr/enseignant/experimenter-linnovation-pedagogique-a-lilliad>

35. LILLIAD | Learning center innovation. [en ligne]. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://lilliad.univ-lille.fr/>

36. OAister | LILLIAD. [en ligne]. [Consulté le 20 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://lilliad.univ-lille.fr/ressources/oaister>

## Partie II - La BULAC, une bibliothèque universitaire originale

1. CHAINTREAU, Anne-Marie. Bibliothèques universitaires : des ambitions et des attentes. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. janvier 2007. Vol. 52, n° 1. [Consulté le 13 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0028-005>

2. COSSÉ, Laurence. *La Grande Arche*. Gallimard. 2017. Folio.

3. HOLLY.ACKERMAN. International and Area Studies Department. [en ligne]. 29 août 2013. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://library.duke.edu/about/depts/ias>

4. RENOULT, Daniel. Le plan U3M en Île-de-France. Perspectives 2000-2006. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2002. Vol. 47, n° 2. [Consulté le 12 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/36208-le-plan-u3m-en-ile-de-france.pdf>

5. WESLEY-SMITH, Terence et GOSS, Jon (éd.). *Remaking Area Studies: Teaching and Learning across Asia and the Pacific* [en ligne]. University of Hawai'i Press, 2010. [Consulté le 13 septembre 2018]. ISBN 978-0-8248-3321-3. Disponible à l'adresse : <http://hawaii.universitypressscholarship.com/view/10.21313/hawaii/9780824833213.001.0001/upso-9780824833213>

6. Pursuing a Career as an International/ Area Studies Librarian. *Round Tables* [en ligne]. 10 novembre 2009. by Chellamal Vaidyanathan [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : [http://www.ala.org/rt/nmrt/news/footnotes/november\\_2009/international\\_librarianship\\_vaidyanathan](http://www.ala.org/rt/nmrt/news/footnotes/november_2009/international_librarianship_vaidyanathan)

7. Inauguration du Pôle des langues et civilisations - La Chancellerie des Universités de Paris. *La Chancellerie des Universités de Paris* [en ligne]. 7 mars 2013. [Consulté le 13 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.sorbonne.fr/inauguration-du-pole-des-langues-et-civilisations/>

8. Asia Library. *Centre for East and South-East Asian Studies* [en ligne]. 26 février 2018. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.ace.lu.se/asia-library>
9. African Studies Centre Leiden - Library. *African Studies Centre Leiden* [en ligne]. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.ascleiden.nl/content/library>
10. Convention constitutive modifiée :: BULAC. [en ligne]. [Consulté le 13 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.bulac.fr/la-bulac/le-gip-bulac/convention-constitutive-modifiee/>
11. GIGA Information Centre | GIGA. [en ligne]. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.giga-hamburg.de/en/giga-information-centre>
12. GIP - Groupement d'intérêt public. *Le portail des ministères économiques et financiers* [en ligne]. [Consulté le 13 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.economie.gouv.fr/daj/gip>
13. International and Area Studies Library – University of Illinois Library. [en ligne]. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.library.illinois.edu/ias/>
14. School of International and Area Studies | Tokyo University of Foreign Studies. [en ligne]. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.tufs.ac.jp/english/education/ia/>
15. School of Language, Literature and Cultural Studies. [en ligne]. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.jnu.ac.in/sllcs/sllcs>
16. SOAS Library, SOAS University of London. [en ligne]. [Consulté le 14 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.soas.ac.uk/library/>

### Partie III - La mise en place d'un nouveau service documentaire : une veille sur les études aréales

1. A, Camille. 5 étapes pour une diffusion efficace de sa veille. *CaddE-Réputation* [en ligne]. [Consulté le 25 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://caddereputation.over-blog.com/article-5-etapes-pour-une-diffusion-efficace-de-sa-veille-105547327.html>
2. DESGRANGES, Frédéric. Un petit pas pour la bibliothèque, un pas de géant pour l'utilisateur. *I2D – Information, données & documents* [en ligne]. 2017. Vol. 54, n° 1, pp. 65-66. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2017-1-page-65.htm>
3. GILBERT, Raphaële. *Services innovants en bibliothèque: construire de nouvelles relations avec les usagers*. Mémoire de Diplôme de conservateur de bibliothèque. Lyon : ENSSIB, 2010.
4. GRONIER, Guillaume. Méthodes de design UX et démarche qualité appliquées aux bibliothèques universitaires. *I2D – Information, données & documents* [en ligne]. 2017. Vol. 54, n° 1, pp. 46-47. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2017-1-page-46.htm>
5. JACQUINET, Marie-Christine. *Créer des services innovants: stratégies et répertoire d'actions pour les bibliothèques*. Villeurbanne (Rhône) : Presses de l'Enssib, 2011. ISBN 978-2-910227-90-6.
6. LIDA, Soledad. *Les outils de découverte en bibliothèque universitaire* [en ligne]. Mémoire de Diplôme de conservateur de bibliothèque. Lyon : ENSSIB, 2016. Disponible à l'adresse : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67305-les-outils-de-decouverte-en-bibliotheque-universitaire.pdf>
7. MULLER, Catherine, DILLAERTS, Hans et EPRON, Benoît. Quels enjeux éditoriaux pour un carnet de recherche ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. juin 2018. N° 15. [Consulté le 22 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://bbf.enssib.fr/contributions/quels-enjeux-editoriaux-pour-un-carnet-de-recherche-0>
8. TISSERAND-BARTHOLE, Carole. Blogs : comment les identifier et évaluer leur crédibilité ? *Netsources*. février 2015. N° 114.
9. TISSERAND-BARTHOLE, Carole. Peut-on encore réaliser une veille avec des outils gratuits en 2017 ? *Netsources*. décembre 2017. N° 131.

10. WESLEY-SMITH, Terence et GOSS, Jon (éd.). *Remaking Area Studies: Teaching and Learning across Asia and the Pacific* [en ligne]. University of Hawai'i Press, 2010. [Consulté le 13 septembre 2018]. ISBN 978-0-8248-3321-3. Disponible à l'adresse : <http://hawaii.universitypressscholarship.com/view/10.21313/hawaii/9780824833213.001.0001/upso-9780824833213>
11. Sciences humaines et sociales : pistes pour une veille scientifique. <http://www.revue-interrogations.org> [en ligne]. 5 décembre 2012. [Consulté le 11 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.revue-interrogations.org/Sciences-humaines-et-sociales>
12. *Les défis des bibliothèques universitaires au cœur de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche* [en ligne]. 2018. Ex Libris. Disponible à l'adresse : [http://www.archimag.com/sites/archimag.com/files/private/livres-blancs/pdf/Livre\\_blanco\\_ExLibris%20\(2\).pdf](http://www.archimag.com/sites/archimag.com/files/private/livres-blancs/pdf/Livre_blanco_ExLibris%20(2).pdf)



## Annexes



# 1 Présentation du carnet pour le catalogue Hypothèses, sur la page « A propos »

Bienvenue sur la Croisée de la BULAC !

Blog de veille sur l'actualité de la recherche dans le domaine des études aréales, la Croisée se fait l'écho de carnets de recherche hypotheses.org s'intéressant à l'Afrique, aux cultures amérindiennes, à l'Asie, à l'Europe médiane, au Moyen-Orient et Mondes musulmans et à l'Océanie.

Vous trouverez ainsi sur La Croisée de la BULAC les dernières publications d'une collection de carnets de recherche sélectionnée par l'équipe de la bibliothèque. Cette sélection est régulièrement mise à jour, les carnets ne publiant plus de billets depuis un an en étant écartés, tandis que d'autres, nouvellement actifs, y sont ajoutés.

Sociologie, linguistique, histoire, sciences politiques... toutes les sciences humaines et sociales y sont représentées. Tandis que les carnets dont l'objet est géographiquement circonscrit sont regroupés par grandes aires, les approches transfrontalières sont mises en avant dans la rubrique "Mondes connectés", et les approches comparatistes dans "Mondes en regard". La BULAC rend ainsi visible l'ensemble des sciences humaines et sociales dans le domaine des études aréales et met en regard des sujets de recherche similaires portant sur des aires différentes ou, inversement, des recherches complémentaires sur la même aire. Les chercheurs peuvent ainsi se tenir informés de l'actualité dans leur domaine ou dans des domaines connexes.

Croisée des routes, des chemins ou des mondes, ce blog se veut un encouragement à confronter les points de vue. La croisée, qui désigne par métonymie la fenêtre, invite également à ouvrir des perspectives vers l'ensemble de la recherche sur les aires non occidentales. Enfin, la Croisée est aussi une pièce de bois en forme d'étoile qui contribue à faire tourner les ailes d'un moulin : ce blog se veut ainsi une opportunité de recueillir et diffuser les fruits de la recherche aréale, en complément du Carreau de la BULAC, tribune publiant les regards croisés de bibliothécaires et de chercheurs.

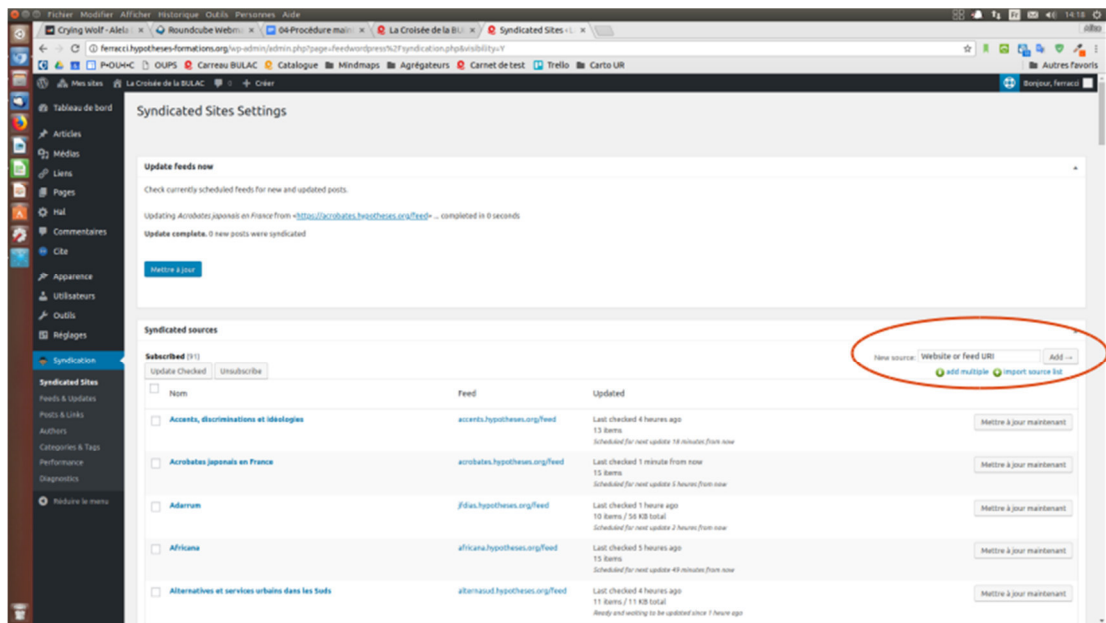
## 2 Procédure rédigée pour la maintenance du carnet, après la fin de la mission

### ENREGISTREMENT D'UN NOUVEAU FLUX

L'inventaire des blogs Hypothèses a été arrêté le 3 septembre 2018. Dans le catalogue hypotheses.org, par défaut, les blogs sont classés du plus récemment catalogué au plus anciennement catalogué. Pour repérer une nouvelle source, il faut donc étudier les blogs catalogués après le 3 septembre, qui sont par défaut en haut de la liste.

Démarche à suivre pour enregistrer un nouveau flux dans Feed Wordpress (à partir du tableau de bord) :

- cliquer sur l'onglet "Syndication" (en bas à gauche) : la page "Syndicated sites" s'ouvre
- dans la barre de recherche, en haut de la liste à droite, entrer l'URI du flux RSS et cliquer sur "Add"



- Confirmer à la page suivante en cliquant sur "Use this feed"

Il arrive que Feed Wordpress signale qu'il a rencontré un problème avec le flux proposé. Il est possible toutefois de l'enregistrer en cliquant sur "Use this feed". Le problème est généralement réglé quelques jours plus tard, mais il faut surveiller.

Par défaut, tout nouveau flux enregistré est catégorisé en "Mise à jour". Cette catégorie, commune à tous les flux, permet de changer ensuite les paramètres ou de faire la mise à jour manuelle de tous les flux en même temps. Cependant, pour que le flux apparaisse sur la page "A propos" dans la catégorie qui lui correspond, il est nécessaire de lui appliquer une catégorie supplémentaire (par aire ou transverse).

### CATEGORISATION DES ARTICLES ISSUS DU NOUVEAU FLUX (PERMET DE CLASSER LES BILLETS DANS LE BON ONGLET DU SITE)

Une fois le flux enregistré, il faut paramétrer la catégorisation automatique des billets qu'il fera remonter.

- Sur la page "Syndicated sites", qui s'affiche automatiquement après avoir cliqué sur "Use this feed", l'enregistrement du flux est rappelé tout en haut (phrase en dessous du titre) : cliquer sur "Configure settings"
- Choisir l'option "Categories" (en haut, à côté du titre du flux)
- Dans la page "Categories & Tags", rubrique "Catégories", cocher la catégorie adéquate


- A droite de cette rubrique, cocher sur “No. Only use the categories I set up on the left. Do not use the global defaults for posts from this feed”
- En haut de la page à droite, cliquer sur “Enregistrer les modifications”
- Une fois revenu sur la liste des flux, vérifier que le flux a été mis à jour (généralement quelques minutes plus tôt)

#### CATEGORISATION DU FLUX (PERMET DE LE FAIRE APPARAÎTRE DANS LA LISTE DES SOURCES)

- Ouvrir l’onglet “Liens”, sur la gauche du tableau de bord
- Cliquer sur le lien nouvellement enregistré
- Dans la rubrique “Catégories”, cocher la catégorie adéquate (ne pas décocher “Mise à jour”)
- Cliquer sur “Mettre à jour le lien”, en haut à droite de la page
- Vérifier, en allant sur la page “A propos” du site, que le nom du lien apparaît bien à l’endroit approprié

#### MISE EN AVANT D’UN ARTICLE ET AJOUT D’UNE IMAGE

Les configurations précédemment décrites permettent de faire apparaître les billets issus des flux sur la page d’accueil (dans l’ordre antéchronologique) et sur la page correspondant à leur catégorie (Afrique, Amériques, etc.). Toutefois, la mise en avant dans le carrousel se fait manuellement, de même que l’ajout d’une image.

- Choisir les articles à mettre en avant (de préférence un de chaque rubrique : la page est configurée pour mettre en avant 7 articles)
- Télécharger l’image illustrant l’article sur le site d’origine (ou choisir une image libre de droits illustrant le propos)
- Ouvrir l’onglet “Articles”, à gauche du tableau de bord
- Cliquer sur l’article choisi
- Dans la rubrique “Catégories”, dans la barre latérale droite, cocher “Mise en avant” (ne pas décocher la catégorie d’origine)
- Plus bas dans la barre latérale droite, rubrique “Image mise en avant”, cliquer sur “Définir l’image mise en avant”
- La page “Médias” s’ouvre : choisir l’onglet “Téléverser des fichiers” et charger l’image précédemment choisie
- Il est possible de recadrer l’image pour choisir la partie qui sera affichée (généralement, l’image est trop grande pour la mise en avant) :
  - Après avoir téléchargé l’image, cliquer sur “Modifier l’image”
  - Cliquer sur l’image et glisser pour choisir le recadrage : celui-ci est redimensionnable et déplaçable à volonté -> le cadre final doit être rectangulaire horizontal !
- Cliquer sur l’icône de recadrage (la plus à gauche) : 
- Cliquer sur “Enregistrer”
- Cliquer sur “Définir l’image mise en avant”, en bas à droite
- Cliquer sur “Mettre à jour”, dans la barre latérale droite, en haut
- Vérifier que l’article et son image apparaissent bien dans le carrousel de la page d’accueil
- Ecrire un commentaire sur le blog d’où est issu l’article pour avertir les auteurs que leur article a été choisi pour être mis en avant sur la Croisée, avec un lien vers la Croisée.

Dans la mesure où le carrousel est configuré pour ne faire apparaître que 7 articles (par défaut les plus récemment marqués “Mise en avant”), il n’est pas indispensable de décocher la mise en avant des articles précédents. Cependant, si ces derniers n’apparaissent certes plus dans le carrousel, ils gardent leur “image mise en avant” et sont affichés avec leur illustration dans les onglets catégorisés. Il peut donc être utile de supprimer l’image en question afin de ne pas trop déséquilibrer l’affichage des pages.

### DESHERBAGE DES ARTICLES ET DES FLUX

Dans la mesure où les flux RSS font automatiquement remonter des articles, il est possible que certains articles ne soient pas appropriés ou que la BULAC ne souhaite pas les faire apparaître sur la Croisée.

Depuis la liste des articles (onglet “Articles” du tableau de bord), il est possible de faire disparaître l’article du site.

En passant la souris sur le titre de l’article en question, plusieurs options s’affichent. La fonction “Corbeille” fait disparaître l’article, mais si jamais le site d’origine le modifie, alors il réapparaîtra à la prochaine mise à jour. C’est pourquoi il est préférable d’utiliser la fonction “Zap / Don’t resyndicate”, qui évite que l’article ne remonte à nouveau après une éventuelle modification.

Il est possible également de supprimer un flux qui serait devenu inactif ou ne conviendrait plus. Pour cela, il faut supprimer le lien dans la liste des liens. Le flux syndiqué disparaît automatiquement.

### PARAMETRES PAR DEFAUT DES FLUX ET ELEMENTS A VERIFIER

Les flux ont été configurés pour être mis à jour automatiquement. Il peut toutefois être pertinent de vérifier que cette mise à jour s’est bien faite. Il arrive qu’un problème survienne et que le flux ne fonctionne pas. Ce problème est généralement passager et réglé en quelques jours par la plateforme Hypothèses.

La catégorisation automatique des articles peut également être défailante. Vérifier dans la liste de tous les articles qu’aucun n’apparaît comme “non classé” (manifesté par un tiret dans la colonne “catégories”). Si c’est le cas, catégoriser l’article à la main, via la fonction “Modification rapide” qui apparaît lorsqu’on passe la souris sur le titre de l’article, puis vérifier que la catégorisation automatique du flux concerné a bien été enregistrée (cf. point 3).

Les modifications sur le site d’origine sont automatiquement répercutées sur la Croisée.

L’importation des tags et catégories a été bloquée, afin d’éviter la multiplication de tags ou catégories parasites. Il reste cependant pertinent de cocher “No. Only use the categories I set up on the left. Do not use the global defaults for posts from this feed” lors de la définition de la catégorisation automatique des billets, afin de s’assurer qu’ils ne seront pas affublés d’une catégorie fantaisiste.

### 3 Extrait du tableau présentant les sources retenues

Grande aire	ANR ?	Langue	Nom du blog	Sujet	URL	Eligibilité	Retenu ?	Mbre GIP ?	Commentaire
Afrique			Les bois sacrés en Afrique	suit de sites sacrés naturels en Afrique - évolution de leurs modes de gestion, des rapports sociaux qui en découlent et aussi de leur biodiversité	<a href="https://boissacre.hypotheses.org/">https://boissacre.hypotheses.org/</a>	Inactif depuis août 2017 + surtt annonces événementielles	à revoir		
Afrique			The developmental state strikes back ?	The Rise of New Global Powers and African States' Development Strategies	<a href="https://devstate.hypotheses.org/">https://devstate.hypotheses.org/</a>	Blog récent → parutions très régulières, ms surtt prés* de chercheurs ou annonces	à revoir		à surveiller
Afrique			Carnets de littératures africaines	Association pour l'étude des littératures africaines (APELA)	<a href="https://apela.hypotheses.org/">https://apela.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, mais surtt vocation événementielle	Oui 2		
Afrique		FR/DE/ EN	La bureaucratisation des sociétés africaines	Carnet du projet de rech du même nom	<a href="https://hacrepos.hypotheses.org/">https://hacrepos.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, mais surtt vocation événementielle	Oui 2		
Afrique			Projet ERC COG HomEast	relations entre les sociétés chrétiennes de la Come de l'Afrique (Éthiopie, Nubie) et leur environnement islamique aux échelles locale et régionale	<a href="https://homeast.hypotheses.org/">https://homeast.hypotheses.org/</a>	Blog récent → parutions très régulières, ms surtt prés* de chercheurs ou annonces	Oui 2		à surveiller
Afrique			Régulation, violence, incertitude	Approches anthropologiques et pol des sociétés africaines	<a href="https://revn.hypotheses.org/">https://revn.hypotheses.org/</a>	Parution régulière ms surtt annonces événementielles	Oui 2		
Afrique		EN	Un œil sur la come	Centre français des études éthiopiennes	<a href="https://cfee.hypotheses.org/">https://cfee.hypotheses.org/</a>	Parution régulière ms surtt annonces événementielles	Oui 2	CNRS	
Afrique		ES	Adarrum	Musique africaine vaudou et orissa	<a href="https://fdias.hypotheses.org/">https://fdias.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, surtt billets de fond	Oui 1 / Oui 2		
Afrique			Africana	pre-modern history of Eastern Africa, with special regard to cultural exchange both within this area and with other areas	<a href="https://africana.hypotheses.org/">https://africana.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, surtt billets de fond	Oui 1 / Oui 2		
Afrique		x	ANR EinSA	Etat et institutions face à la sorcellerie ds l'Afrique contemporaine	<a href="https://einsa.hypotheses.org/">https://einsa.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, surtt billets de fond	Oui 1 / Oui 2		
Afrique			Carnet d'Afrique, revue d'histoire	Actualité de la recherche en histoire de l'Afrique avant le XXe siècle	<a href="https://afriques.hypotheses.org/">https://afriques.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, surtt billets de fond	Oui 1 / Oui 2		
Afrique			Fotota	enjeux de la recherche sur la photographie en Afrique	<a href="https://fotota.hypotheses.org/">https://fotota.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, surtt billets de fond	Oui 1 / Oui 2		
Afrique		FR/POR	LAMenparle	actualité des Afriques vue par le LAM	<a href="https://lamenparle.hypotheses.org/">https://lamenparle.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, surtt billets de fond	Oui 1 / Oui 2	CNRS	
Afrique		EN	Mambo !	Carnet de l'IFRA Nairobi : sciences sociales sur les pays de l'Afrique de l'Est	<a href="https://mambo.hypotheses.org/">https://mambo.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, surtt billets de fond	Oui 1 / Oui 2		
Afrique			Movida	comprendre dans quelle mesure les formes de mobilités contemporaines participent à la redéfinition des appartenances et hiérarchies sociales, à la recomposition des territoires et à la transformation des gouvernances politiques	<a href="https://movida.hypotheses.org/">https://movida.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, surtt billets de fond	Oui 1 / Oui 2		
Afrique		EN	Researching Sudan	Rech pluridisciplinaire sur le Soudan contemporain	<a href="https://cedejsudan.hypotheses.org/">https://cedejsudan.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, surtt billets de fond	Oui 1 / Oui 2	CNRS	
Afrique			Réseau ouest-africain d'anthropologie des épidémies émergentes	recherche sur les épidémies émergentes et la réponse des systèmes de santé aux niveaux local et global	<a href="https://shsebola.hypotheses.org/">https://shsebola.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, mais surtt vocation événementielle	Non – site plus que blog		
Afrique			Crier, écrire / Kouroumanuscripts	Genèses littéraires en Afrique et dans la Caraïbe	<a href="https://kouroumanus.hypotheses.org/">https://kouroumanus.hypotheses.org/</a>	Parution régulière ms surtt annonces événementielles	Non – pas de fond		
Afrique		x	ECOOPAF	Economie de la peine et de la prison en Afrique	<a href="https://ecoppaf.hypotheses.org/">https://ecoppaf.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, mais surtt vocation événementielle	Non – pas de fond	Paris 1	
Afrique			Histoire des sociétés de l'océan Indien occidental	Approches transdisciplinaires, longue durée	<a href="https://hsoio.hypotheses.org/">https://hsoio.hypotheses.org/</a>	Parution régulière ms surtt annonces événementielles	Non – pas de fond		
Afrique			L'Afrique solaire	L'énergie solaire et le continent africain du XIXe siècle à nos jours	<a href="https://afrisol.hypotheses.org/">https://afrisol.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, mais surtt vocation événementielle	Non – pas de fond		
Afrique			CRAA-ETRE	Comprendre les relations Afrique-Asie : espace transversal de recherches et d'enseignement	<a href="https://afrikasie.hypotheses.org/">https://afrikasie.hypotheses.org/</a>	Parution régulière, mais surtt vocation événementielle	Non – irrégulier + pas de fond		
Afrique			Vie sociale et politique des papiers d'identité en Afrique	gouvernementalité des papiers en Afrique subsaharienne, de l'après-guerre à l'époque actuelle	<a href="https://piaf.hypotheses.org/">https://piaf.hypotheses.org/</a>	Inactif depuis juillet 2017, ms parution régulière avant	Non – irrégulier		à surveiller
Afrique			Elites, savoirs, postures	Carnet de recherche de B. Niane - regards croisés sur la formation, la circulation, la mobilité et la reconversion des élites sénégalaises	<a href="https://esp.hypotheses.org/">https://esp.hypotheses.org/</a>	Inactif depuis mars 2017 + parution très irrégulière	non		
Afrique		x	Globafica	donner une vision équilibrée des connexions qui relient l'Afrique aux autres continents avant la traite du XVIIIe et le colonialisme du XIXe siècle	<a href="https://globafica.hypotheses.org/">https://globafica.hypotheses.org/</a>	Parution irrégulière + surtt annonces événementielles ou éditoriales	non	CNRS, Sorbonne	

<b>Annexes</b> .....	83
1 Présentation du carnet pour le catalogue Hypothèses, sur la page « A propos » .....	85
2 Procédure rédigée pour la maintenance du carnet, après la fin de la mission .....	86
3 Extrait du tableau présentant les sources retenues .....	89